

2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paris, 6 mai 2026

EURAZEO



Ouverture de l'Assemblée Générale

M. Jean-Charles DECAUX
Président du Conseil
de Surveillance

02

Formalités Juridiques

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

ORDRE DU JOUR

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Jean-Charles DECAUX
Président du Conseil
de Surveillance

02

FORMALITÉS JURIDIQUES

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

03

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Jean-Charles DECAUX
Président du Conseil
de Surveillance

04

EXÉCUTION DU PLAN STRATÉGIQUE

M. William KADOUCH-CHASSAING
& M. Christophe BAVIÈRE,
co-CEOS

05

RAPPORT DE DURABILITÉ

Mme Sophie FLAK
Membre du Directoire, Managing
Partner Sustainability, Impact & Tech

06

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

07

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ RSG

M. Serge SCHOEN
Président du Comité
des Rémunérations, de Sélection
et de Gouvernance

08

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mme Sarah KRESSMANN-FLOQUET
Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

09

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

10

DISCUSSION GÉNÉRALE

11

VOTE DES RÉOLUTIONS

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

03

Discours du Président du Conseil de Surveillance

M. Jean-Charles DECAUX
Président du Conseil
de Surveillance

04

Exécution du plan stratégique

M. William KADOUC-CHASSAING
& M. Christophe BAVIÈRE
Co-CEOs

2025 – UNE NOUVELLE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE RÉALISATIONS

FORTE CROISSANCE DE LA GESTION D'ACTIFS

Levées de fonds

5,5 Mds€ (+28 %)

Commissions de gestion

+10 %

Marchés privés

AUM

39 Mds€ (+15 %¹)

Marge de FRE

36 % (+40 bps)

Élargissement de la clientèle

+44 clients LP (+10 %)

+16 % AUM pour Wealth

PRE (Tiers)

11 M€ (x3)

ROTATION D'ACTIFS DYNAMIQUE, MOTEUR DU RENDEMENT

Sorties de bilan

1,5 Mds€ (+44 %)

Sorties de portefeuille N-1

20 %

Retours aux actionnaires
en 2025

600 M€

AMÉLIORATION DES TENDANCES DE CRÉATION DE VALEUR

Légère baisse de la valeur,
hors effets de change (-1,6 %)

Tendance à l'amélioration
au deuxième semestre

Impact positif des rachats
d'actions

Croissance de l'EBITDA (Buyout)

+12 %

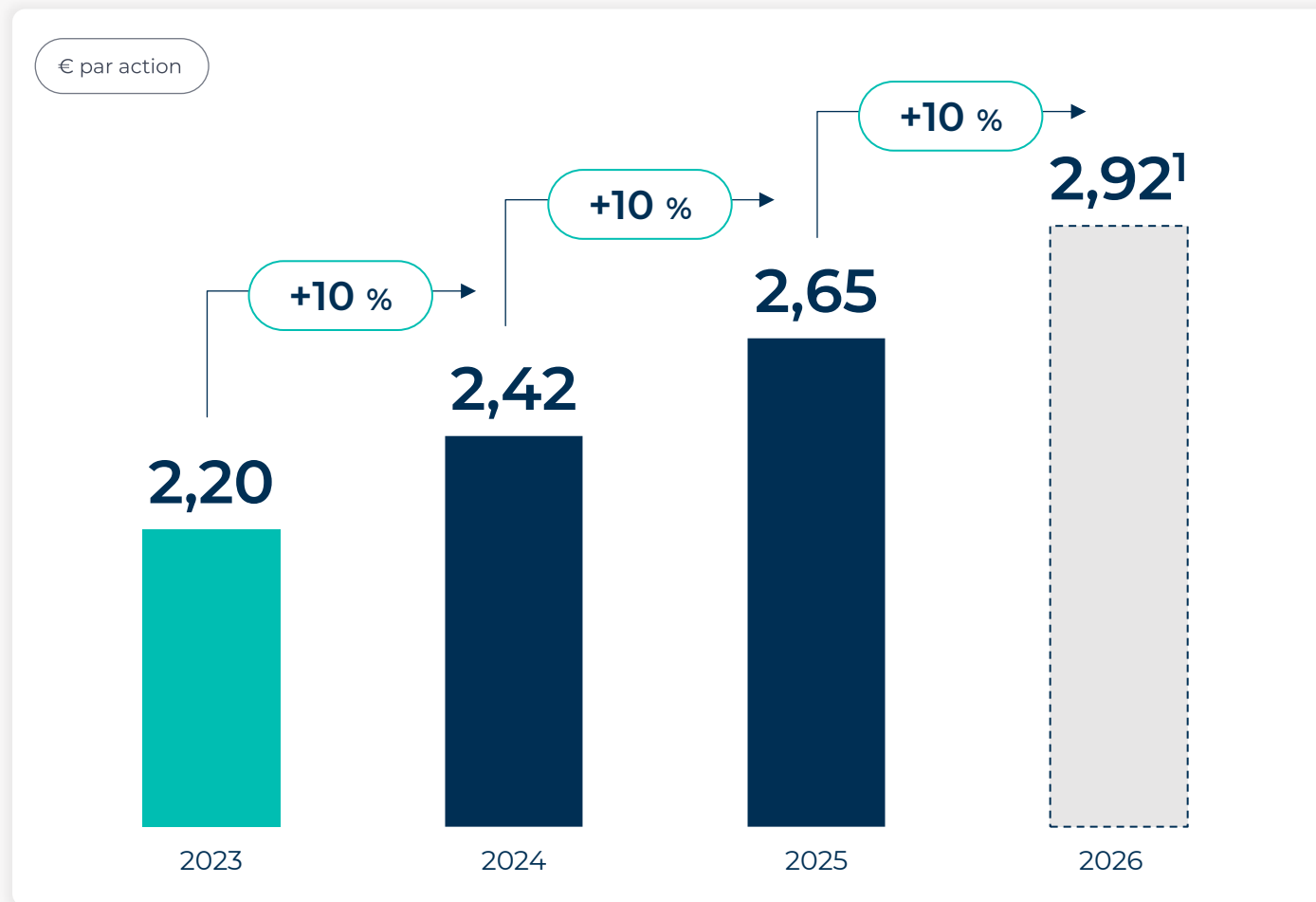
Dynamique positive au T4 25

1. Provenant de tiers

SUR DEUX ANS, UNE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE GLOBALEMENT EN LIGNE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027

| | | | |
|-----|---|---|---|
| 01. | <p>Élargir et étendre notre base de clientèles</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la part des apports provenant des LP internationaux en gagnant des parts auprès des clients existants et de grands noms • Croissance soutenue de l'offre Wealth Solution, renforcement de notre <i>leadership</i> à l'international sur le marché des fonds <i>evergreen</i> grâce à de nouveaux produits |  <p>Au-delà des prévisions</p> |
| 02. | <p>Assurer une croissance régulière des résultats de la gestion d'actifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la marge de FRE grâce à la croissance des fonds et à une gestion rigoureuse des coûts, en avance sur les prévisions. Les PRE commencent à apporter une contribution plus significative • Amélioration du profil de trésorerie de la gestion d'actifs, grâce à une croissance à deux chiffres des commissions de tiers et une dépendance réduite à l'égard du bilan |  <p>En bonne voie</p> |
| 03. | <p>Accélérer la bascule vers un modèle « asset light »</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Des performances supérieures à celles du marché en termes de réalisations • Des réinvestissements ciblés pour soutenir le développement de la gestion d'actifs • Augmentation des retours aux actionnaires avec 1 Md€ déjà distribués |  <p>En bonne voie</p> |
| 04. | <p>Créer de la valeur au niveau du portefeuille</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ajustements à la baisse des actifs historiques, tandis que le portefeuille continue d'afficher des résultats satisfaisants • Effets de change défavorables en 2025 • Amélioration de la tendance au second semestre 2025 |  <p>En retard – améliorations attendues</p> |

DIVIDENDE PAR ACTION EN 2026 PROPOSÉ À 2,92€, EN AUGMENTATION DE +10 %



+10 %

Dividende par action proposé à l'AGM 2026

env. 200 M€

Distribution attendue en 2026

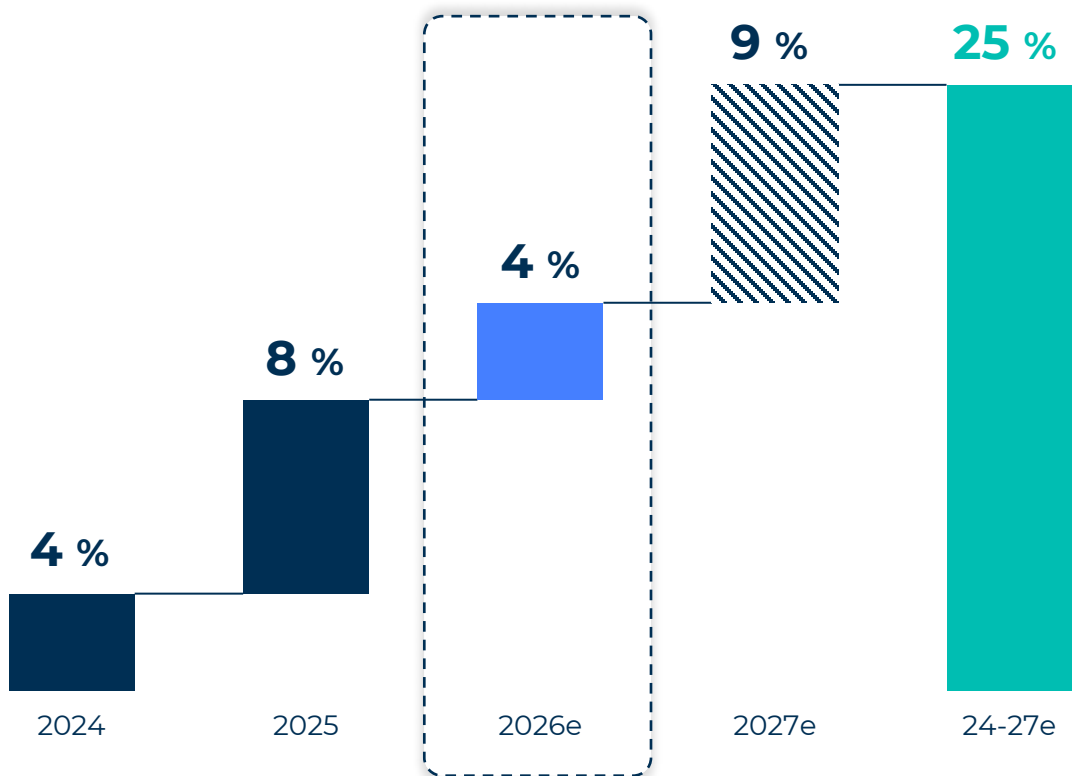
env. 600 M€

Distribution cumulée sur la période 2024-2026

Proposition à l'Assemblée Générale 2026 d'un dividende ordinaire - une prime de fidélité de +10 % serait attribué aux actions inscrites sous la forme nominative depuis plus de 2 ans sous le seuil légal de 0,5 % de détention

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE ~200 M€ EN 2026, 800 M€ DEPUIS LE DÉBUT DU PLAN

% du nombre d'actions à la fin de 2023 dans le cadre du programme de rachat



Programme de rachat d'actions actif :

- ~600 M€ de rachat d'actions sur la période 2024-2025 (~12 % des actions)
- **~200 M€ de rachat d'actions pour 2026** (~4 % des actions)
- ~25 % du total des actions (~45 % du flottant) devraient être rachetés entre 2024 et 2027e

Rythme des rachats en 2026-27 basé sur :

- L'optimisation des volumes réglementaires
- Une présence active et continue sur le marché
- Une accélération des volumes en 2027

env. 800 M€

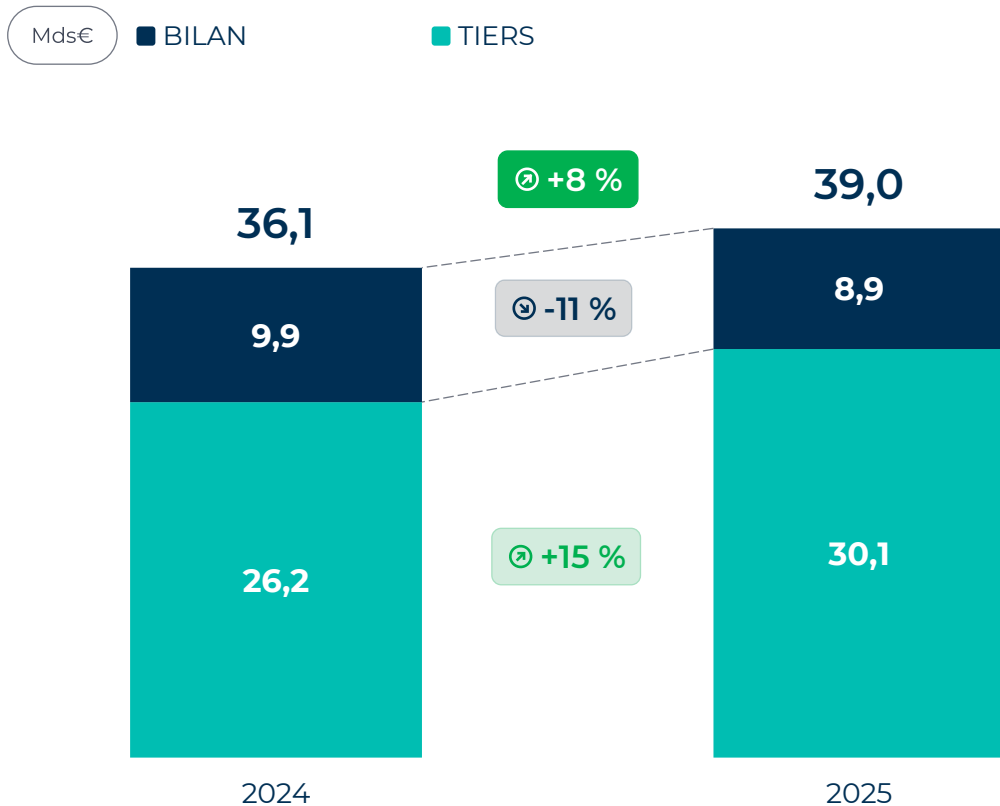
Rendements cumulés dans le cadre du rachat d'actions sur la période 2024-2026e



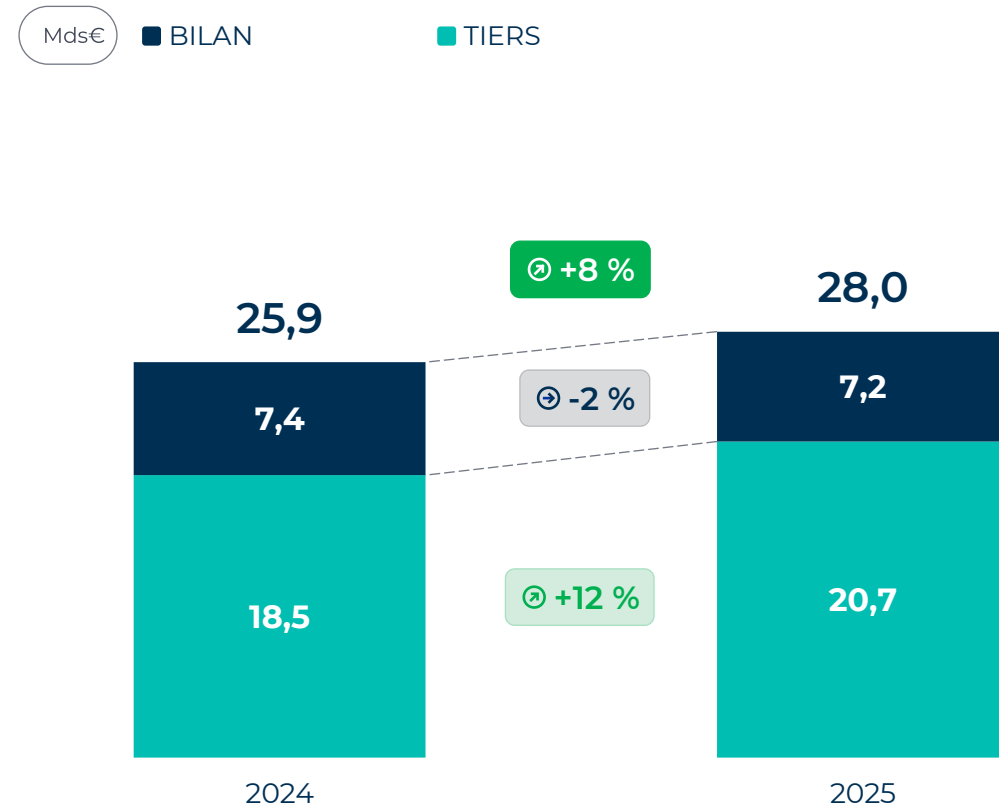
Résultats financiers **2025**

CROISSANCE À DEUX CHIFFRES DES ACTIFS SOUS GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS ET GÉNÉRANT DES COMMISSIONS

ACTIFS SOUS GESTION

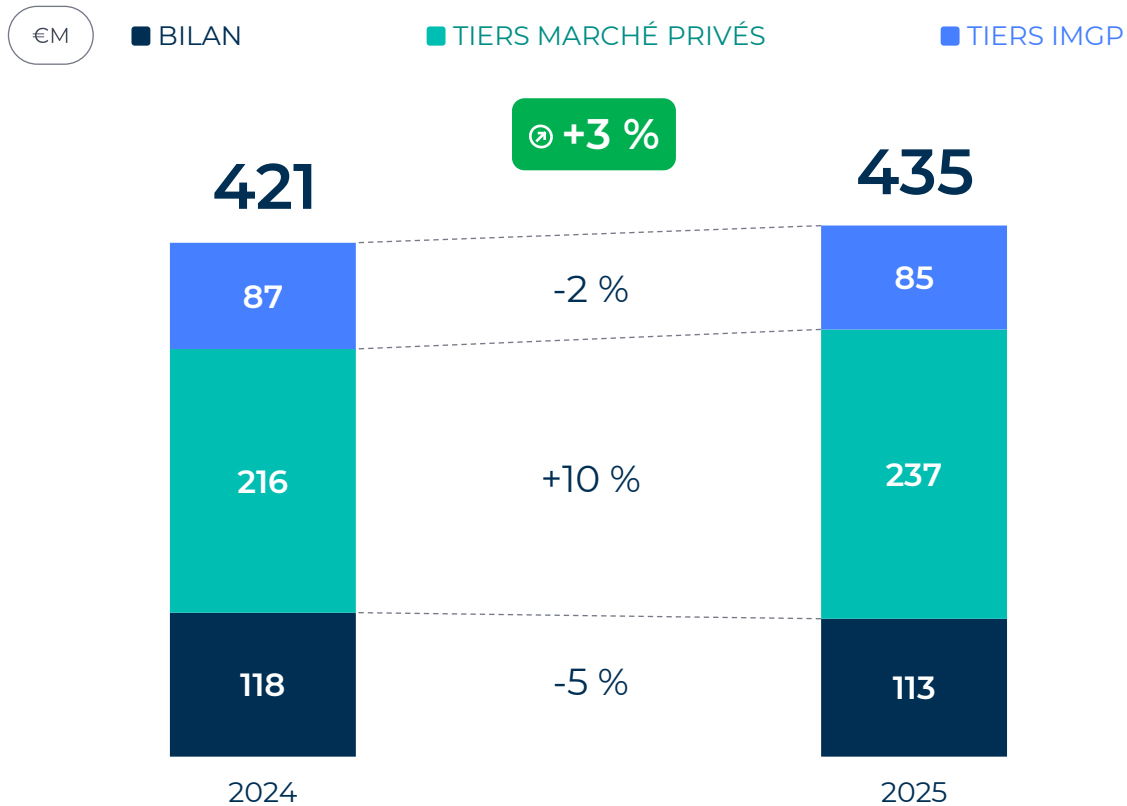


ACTIFS SOUS GESTION GÉNÉRANT DES COMMISSIONS



COMMISSIONS DE GESTION EN PROVENANCE DE TIERS DE L'ACTIVITÉ MARCHÉS PRIVÉS EN HAUSSE DE +10 %

COMMISSIONS DE GESTION



120bps

Taux de commission moyen

+7,5 %

Total des commissions de gestion pour compte de tiers (hors change)

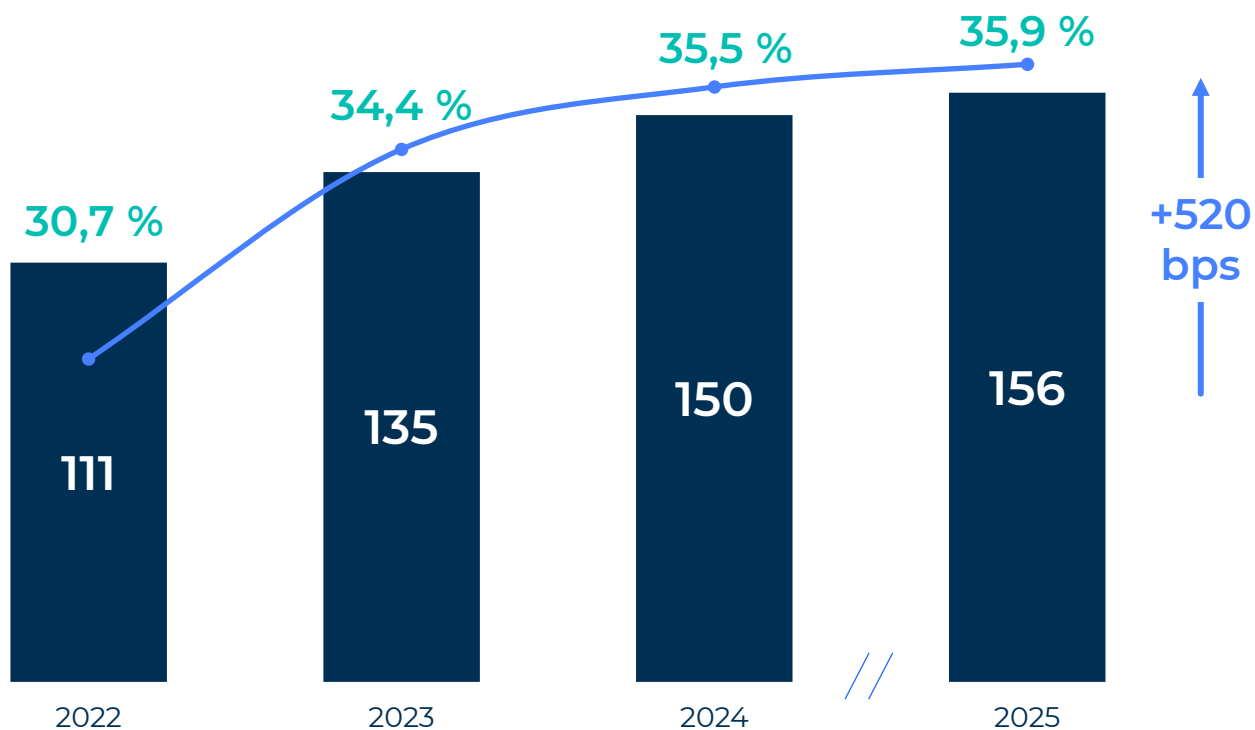
-5 %

Commissions de gestion en provenance du bilan

MARGE OPÉRATIONNELLE EN HAUSSE DE 40 BPS À ~36 %

FEE RELATED EARNINGS¹ (FRE, avant frais financiers et autres)

€M



35-40 %
objectif à moyen terme

- Déjà dans la fourchette annoncée
- Amélioration du profil de trésorerie

+3 %

Dépenses d'exploitation bien maîtrisées

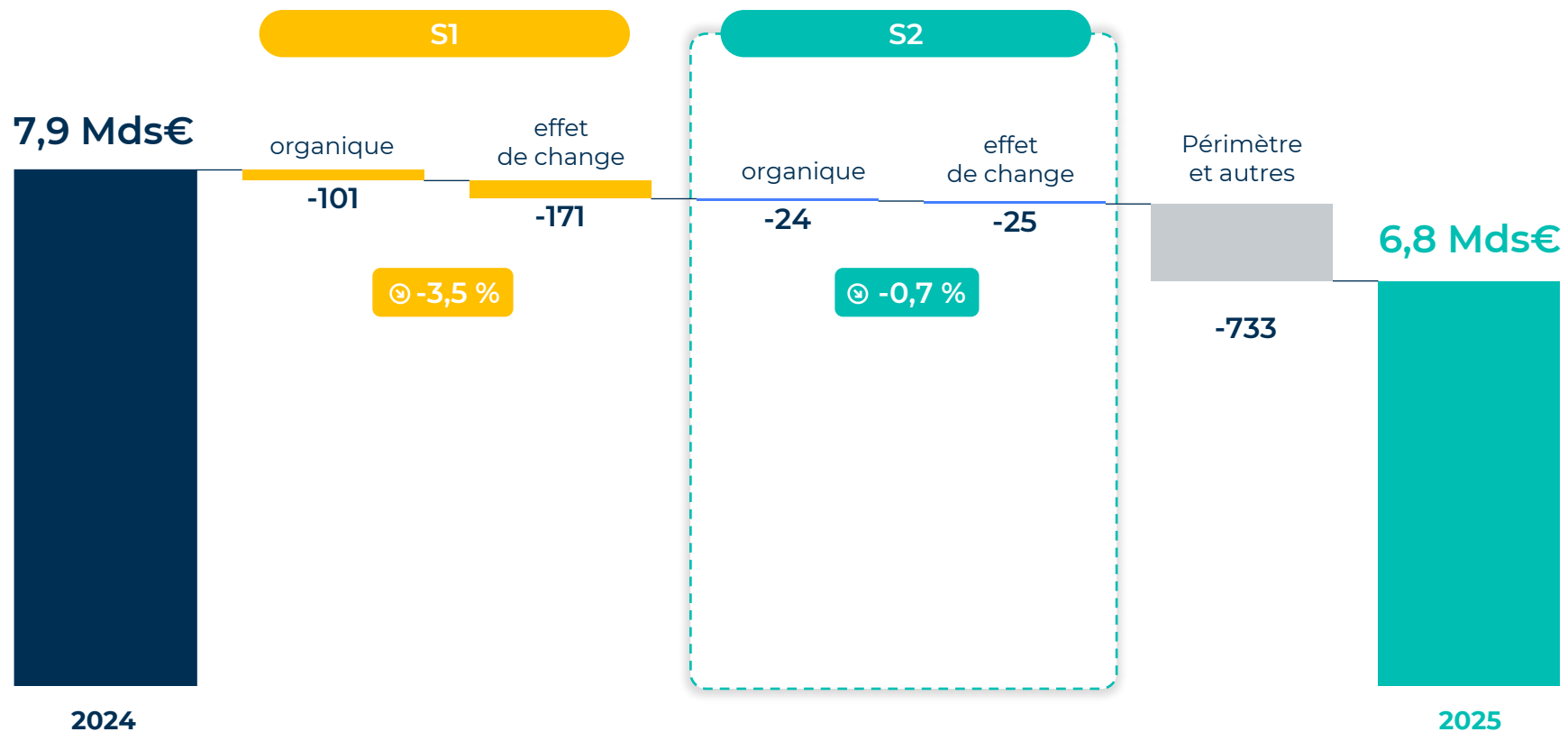
1. Proforma of Rhône and MCH

EBITDA DE LA GESTION D'ACTIFS EN HAUSSE DE +12 %

| En millions d'euros | 2024 IFRS 10 | 2025 IFRS 10 | Évolution en % |
|---|-----------------|-----------------|-------------------------|
| Commissions de gestion | 421 | 435 | +3 % |
| dont provenant de tiers | 303 | 322 | +6 %¹ |
| dont provenant de l'activité d'investissement | 118 | 113 | -5 % |
| Charges opérationnelles | (271) | (279) | +3 % |
| Fee Related Earnings (FRE) avant frais financiers et autres | 150 | 156 | +4 % |
| Marge de FRE | 35,5 % | 35,9 % | +40 bps |
| Commissions de performance (PRE) | 17 | 33 | |
| dont provenant de tiers | 4 | 11 | x3 |
| dont provenant de l'activité d'investissement | 13 | 22 | |
| Charges financières | (14) | (28) | |
| Contribution de la gestion d'actifs | 153 | 161 | +13 % |
| EBITDA (Contribution hors charges financières et D&A) | 183 | 206 | 12 % |
| Marge d'EBITDA (EBITDA / commissions de gestion + commissions de performance) | 41,8 % | 44,0 % | +224 bps |

1. +7.5% hors effet change

UNE VARIATION DE VALEUR LÉGÈREMENT NÉGATIVE EN 2025, EN AMÉLIORATION AU SECOND SEMESTRE



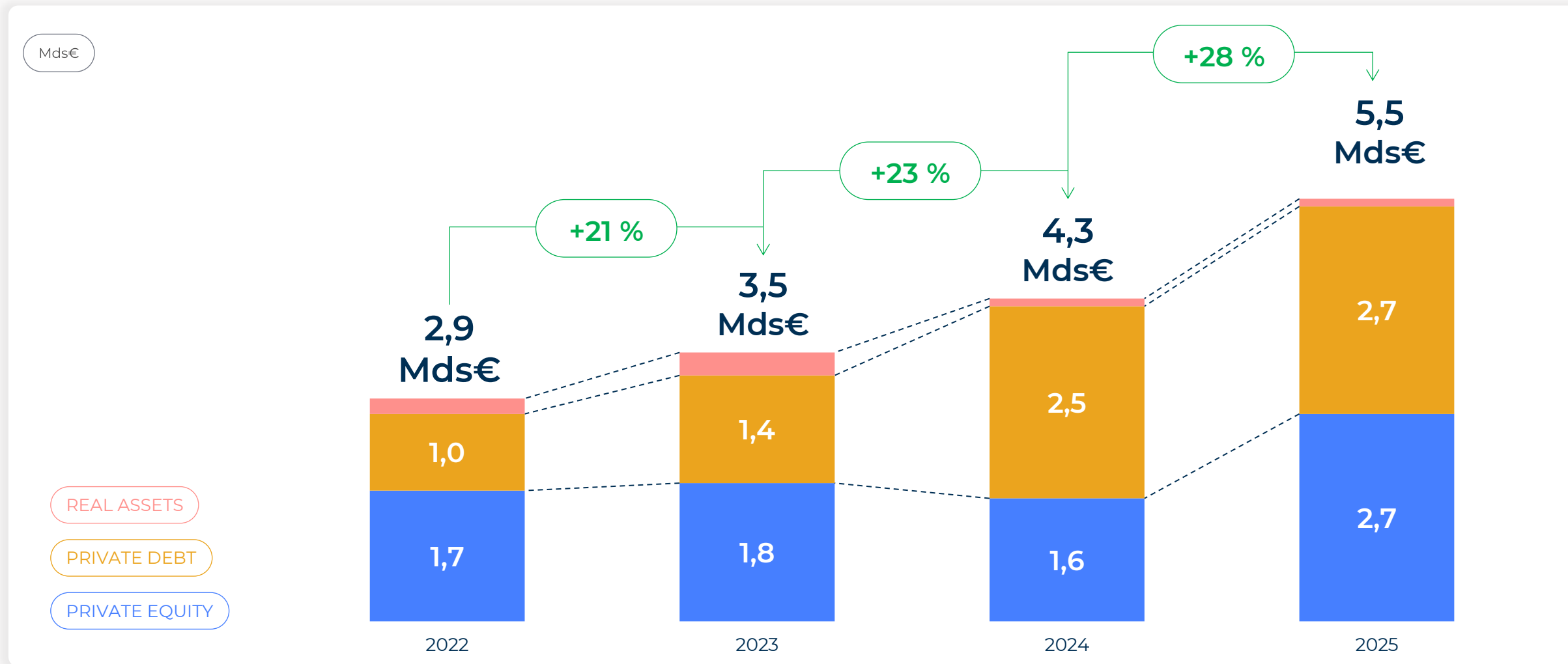
COMPTE DE RÉSULTATS DU GROUPE

| EN MILLIONS D'EUROS | 2024 IFRS 10 | 2025 IFRS 10 |
|---|-----------------|-----------------|
| A Contribution de l'activité de gestion d'actifs | 153 | 161 |
| B Contribution de l'activité d'investissement | (544) | (552) |
| Amortissement des actifs liés à l'affectation du goodwill | (6) | 0 |
| Impôt | (4) | 8 |
| Éléments non récurrents | (19) | (33) |
| Résultat net consolidé | (420) | (416) |
| Résultat net consolidé - Part du Groupe | (430) | (403) |
| Intérêts minoritaires | 10 | -12 |
| Résultat net consolidé - Part du Groupe – hors Éléments non récurrents | (420) | (382) |



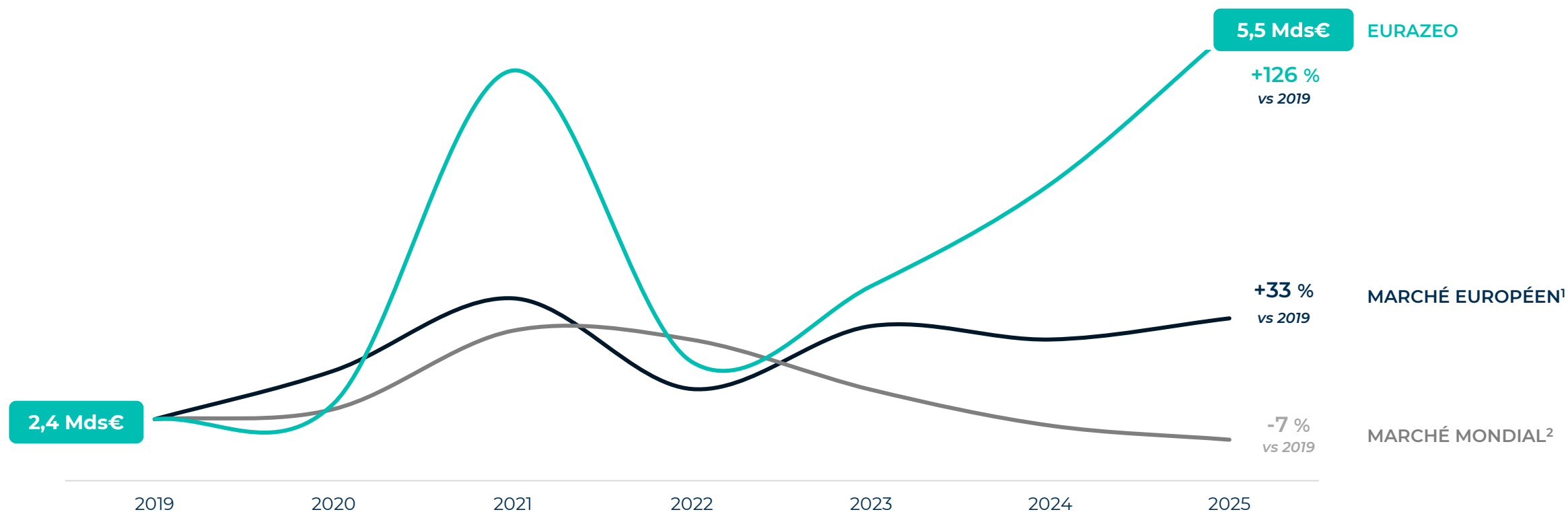
Levées de fonds & rotation d'actifs en **2025**

UNE ANNÉE RECORD EN TERMES DE LEVÉES DE FOND



EURAZEO CONTINUE DE GAGNER DES PARTS DE MARCHÉ SUR UN MARCHÉ EUROPÉEN DYNAMIQUE

LEVÉES DE FONDS À L'ÉCHELLE MONDIALE ET EUROPÉENNE (Rééchélonnées 2019 = 100)

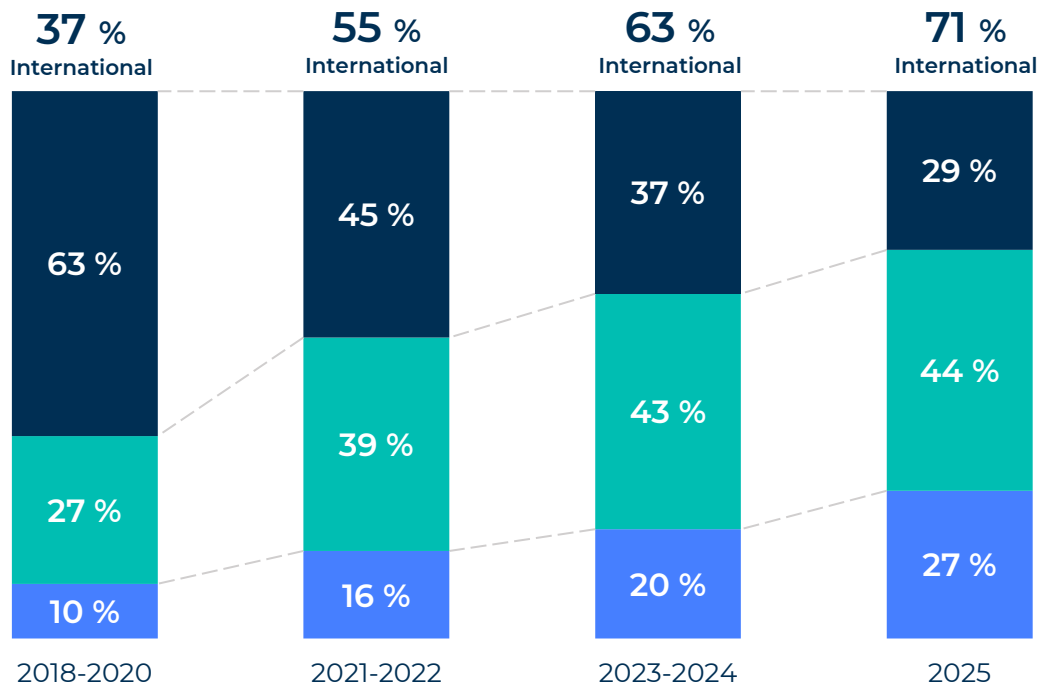


1. Source : Preqin, Levées de fonds en Europe dans les secteurs du capital-investissement, des infrastructures et du crédit privé, extrait le 11 février 2026.

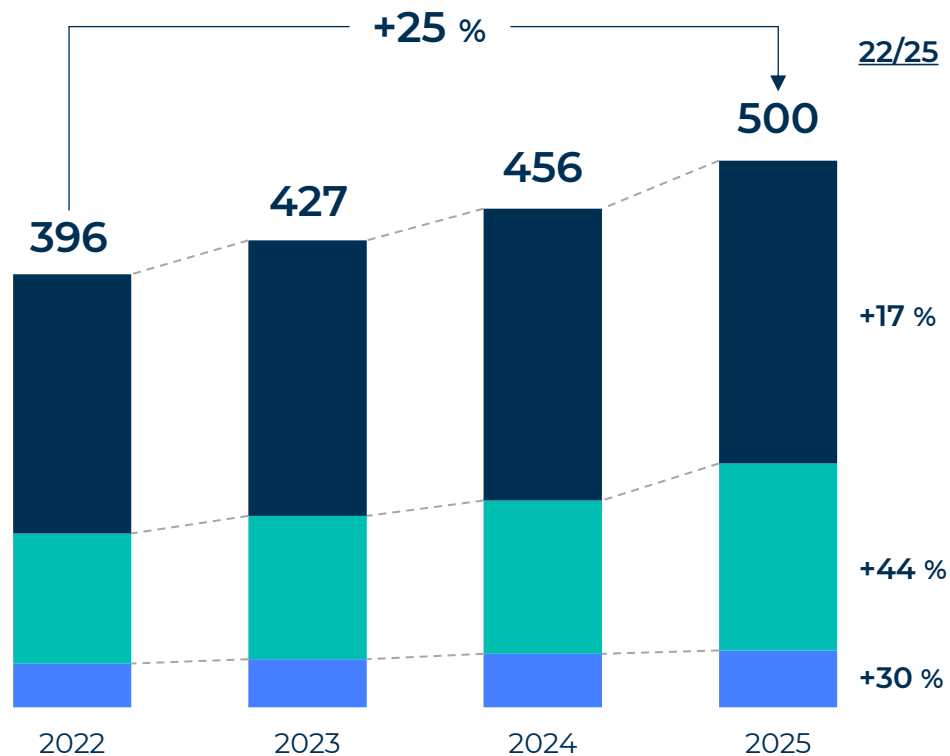
2. Source : Preqin, Levées de fonds à l'échelle mondiale dans les secteurs du capital-investissement, des infrastructures et du crédit privé, extrait le 11 février 2026.

ÉLARGISSEMENT DE NOTRE CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

INTERNATIONALISATION DE LA BASE DE CLIENTÈLE LP INSTITUTIONNELS



NOMBRE DE CLIENTS INSTITUTIONNELS #

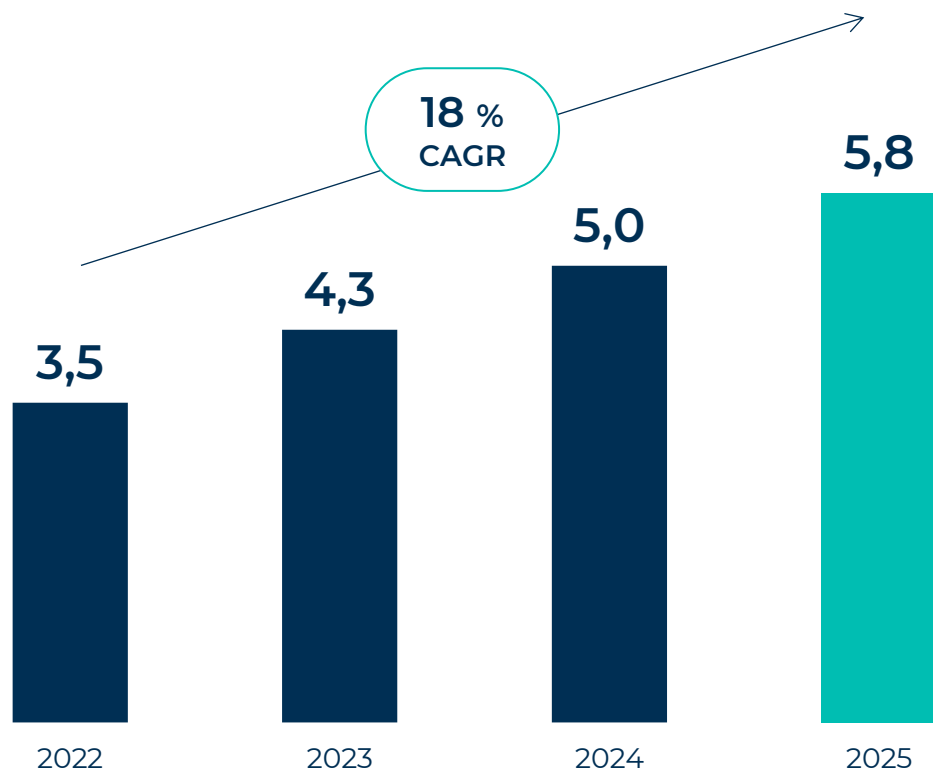


FRANCE AUTRES PAYS EUROPÉENS RESTE DU MONDE

ÉLARGISSEMENT DE NOTRE FRANCHISE WEALTH SOLUTIONS

COLLECTES WEALTH SOLUTIONS AUM

Mds€



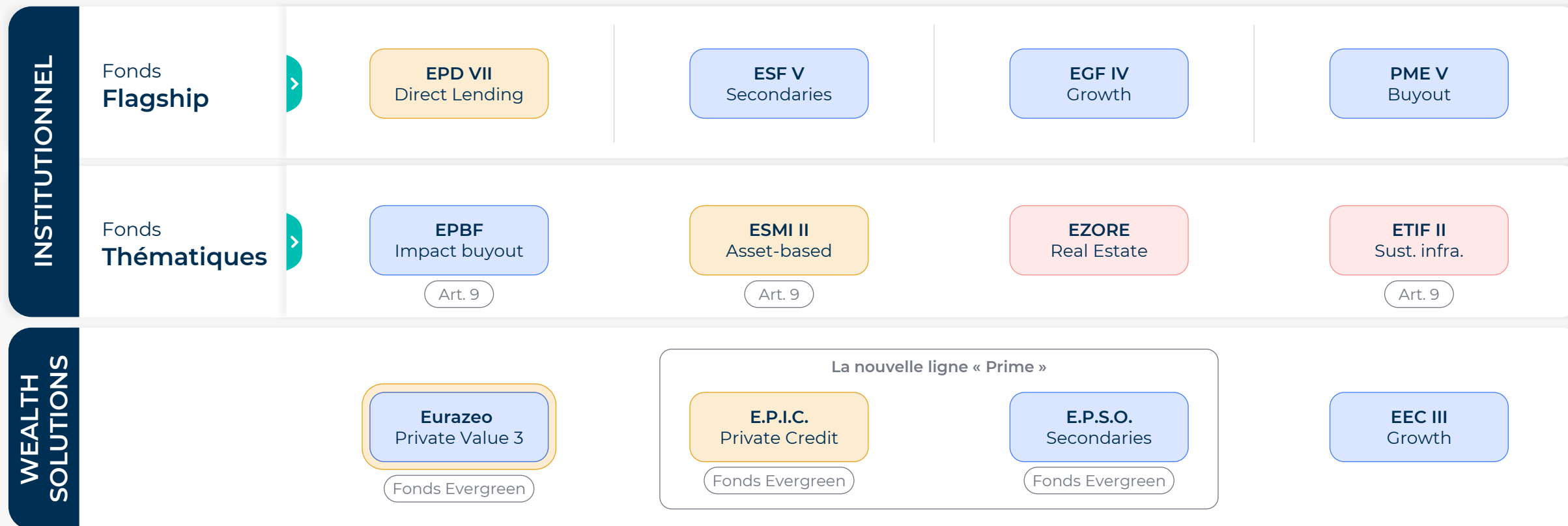
922 M€ levés en 2025

- ▶ Le fonds *evergreen* EPVE 3 poursuit sur sa lancée et dépasse les 3,5 Mds€ d'AUM (top 3 en Europe)
- ▶ Succès au Benelux et bon accueil sur d'autres marchés européens (Italie, Allemagne, Suisse)
- ▶ Lancement de la nouvelle ligne *evergreen* Prime Eurazeo pour les marchés internationaux :
 - **EPIC** : *Private Credit*
 - **EPSO** : *Secondaries*

Une franchise primée (IPEM WEALTH 2026)

- 🏆 Meilleur fonds *evergreen* multi-actifs
- 🏆 Meilleur partenariat Wealth
- 🏆 Meilleur gestionnaire de fonds du marché local
- 🏆 Étoile montante

PIPELINE DE FUNDRAISING SOLIDE ET DIVERSIFIÉ



PRIVATE EQUITY

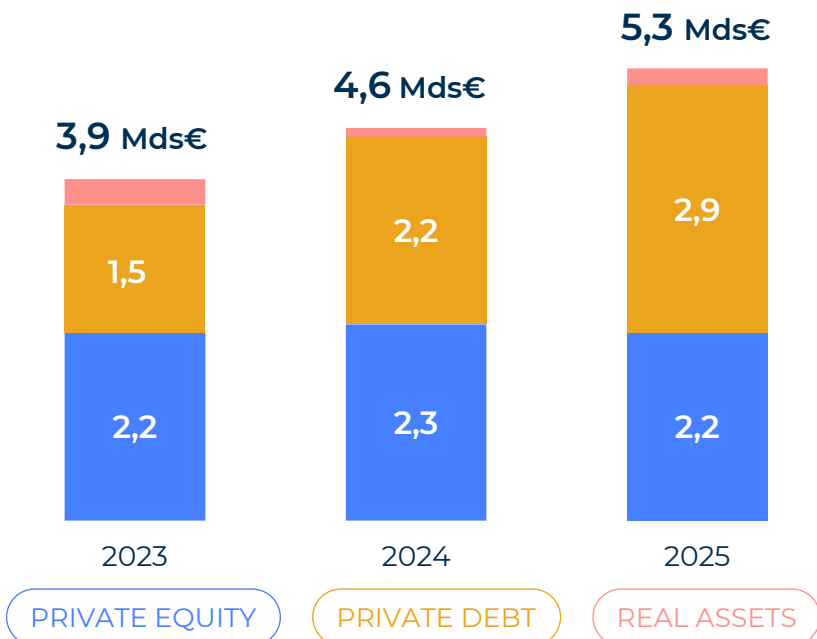
PRIVATE DEBT

REAL ASSETS

DÉPLOIEMENTS DYNAMIQUES AU SEIN DES SECTEURS CLÉS

Montants déployés

Mds€



DÉPLOIEMENT ILLUSTRATIFS

CHEZ LES LEADERS DE CATÉGORIE DANS LES SECTEURS CLÉS

Business Services



AI & Tech



DEXORY

OMMAIX

Solutions environnementales



aedifion

Santé

Nuevocor



excelya

Real Assets



terralayr

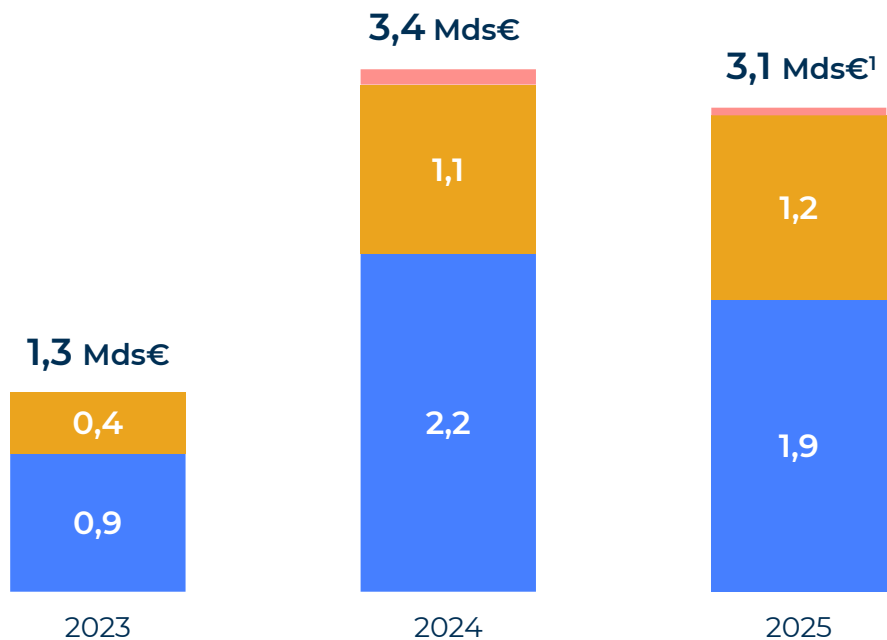
~6,2 Mds€¹ DE DRYPOWDER PROVENANT DE TIERS (+15 %)

1. 8,2 Mds€ à déployer au total, dont 2 Mds€ d'engagements du bilan d'Eurazeo

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

RÉALISATIONS

Mds€



PRIVATE EQUITY

PRIVATE DEBT

REAL ASSETS

SORTIES SIGNIFICATIVES (ILLUSTRATIVES)

BUYOUT



CARAMBAR&CO

ultra premium direct

FERMAX

EX NIHILO
PARIS

GROWTH / VENTURE

COGNIGY

happn

IROKO•

Pretty Simple

HEALTH / BIOTECH



STILLA

DAMME MEDICAL

PRIVATE DEBT



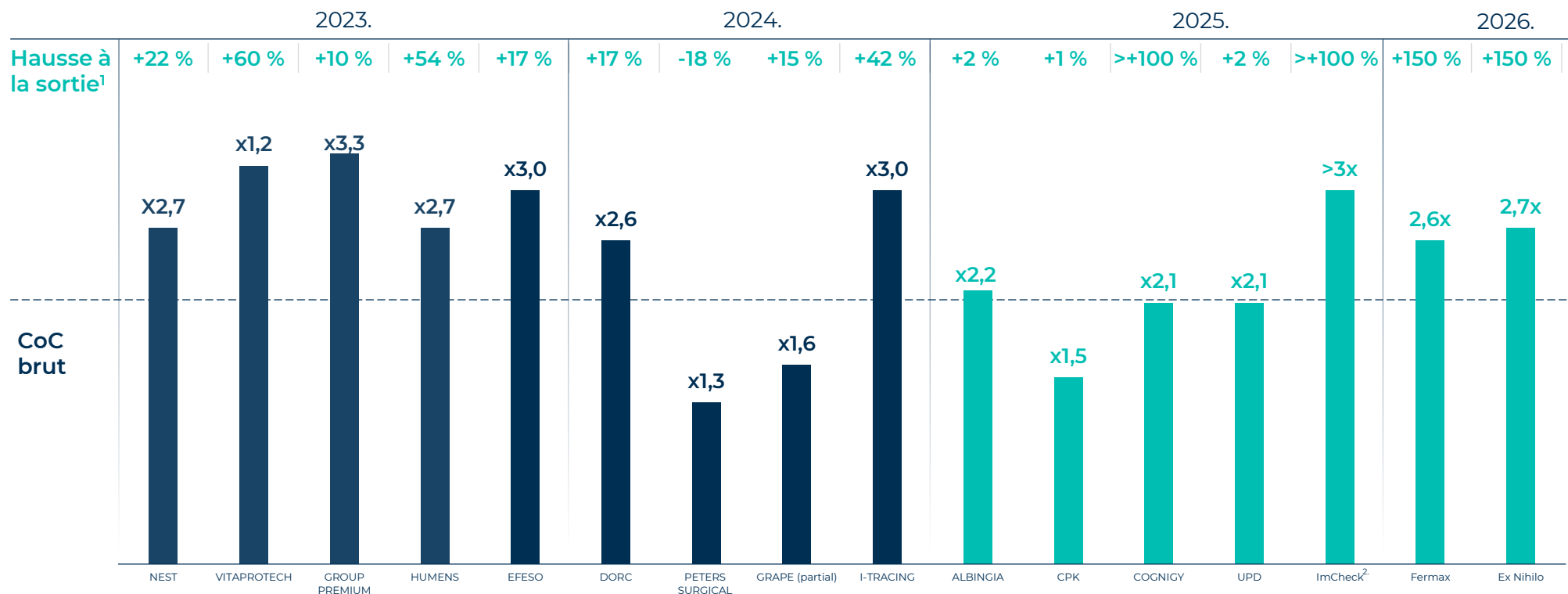
Kinly

ARTEFACT
AI IS ABOUT PEOPLE

excelya

1. N'inclut pas Fermax et Ex-Nihilo, annoncées en 2025 mais fermées en 2026 pour 0,1 Md€.

DES RÉALISATIONS CRÉATRICES DE VALEUR



~2,1x MOIC brut réalisé depuis 2012

1. Remarques : (1) Valeur à la sortie comparée à la valeur nette d'inventaire (NAV) à la fin de l'exercice précédent – hausse lors de l'introduction en bourse pour les actifs cotés, (2) Sur la base du prix de base – le multiple pourrait atteindre 7 fois si certains objectifs clés sont atteints

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET D'IMPACT

DÉPASSEMENT DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE SBTi

28 % de sociétés éligibles⁽¹⁾ ayant des objectifs validés par SBTi (objectif 2025 : 25%)



ACCÉLÉRATION DU FINANCEMENT DES SOLUTIONS

+19 % d'actifs sous gestion dédiés aux solutions environnementales et de santé⁽²⁾ vs 2024

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME DE PRODUITS D'IMPACT

1^{er} closing

d'Eurazeo Planetary Boundaries Fund à 300M€

2nd vintage

d'Eurazeo Sustainable Maritime Fund

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE LA PERFORMANCE ⁽³⁾

Eurazeo



Parmi les 500 entreprises les plus durables au monde

Time & Statista (2024, 2025)



N°1 mondial en matière de diversité et d'inclusion

Honordex (2025)



Gestionnaire ESG de l'année: Direct Lending

Debtwire (2025)



5 étoiles
UN PRI

AA

Leaders
MSCI ESG

15,1

Risque faible
Sustainalytics

Impact funds



EPBF 'Initiative ESG de l'année'

Environmental Finance, Sustainable Investment Awards (2025)



ESMI 'Fonds environnemental de l'année'

Environmental Finance Sustainable Investment Awards (2025)



ETIF 'Fonds d'impact de l'année: infrastructure'

Private Equity Wire (2026)

Données au 31 décembre 2025. (1) Exprimées en capitaux investis. Sociétés du portefeuille Private Equity, selon les critères d'éligibilité définis par SBTi. (2) Sociétés identifiées par Eurazeo, dans ses fonds généralistes et ses fonds d'impact thématiques, à travers l'ensemble de ses branches d'activités, comme ayant des produits, des services ou des technologies qui constituent des solutions aux défis environnementaux et sociétaux, sur la base de leurs valorisations au 31/12/2025. (3) Les évaluations PRI concernent les modules applicables aux activités d'Eurazeo. Les classements et notations mentionnés ont été attribués entre 2025 et 2026 par leurs émetteurs respectifs. Aucun de ces organismes n'est affilié à Eurazeo, ni n'a approuvé Eurazeo ou ses fonds. D'autres évaluateurs pourraient parvenir à des conclusions différentes.

EN RÉSUMÉ

01.

Nous construisons un **leader de la gestion d'actifs** dans les marchés privés sur les segments du mid-market, des valeurs de croissance & de l'impact

02.

Nous générons une **croissance dynamique du résultat d'exploitation** grâce à la hausse des revenus et à une gestion rigoureuse des coûts

03.

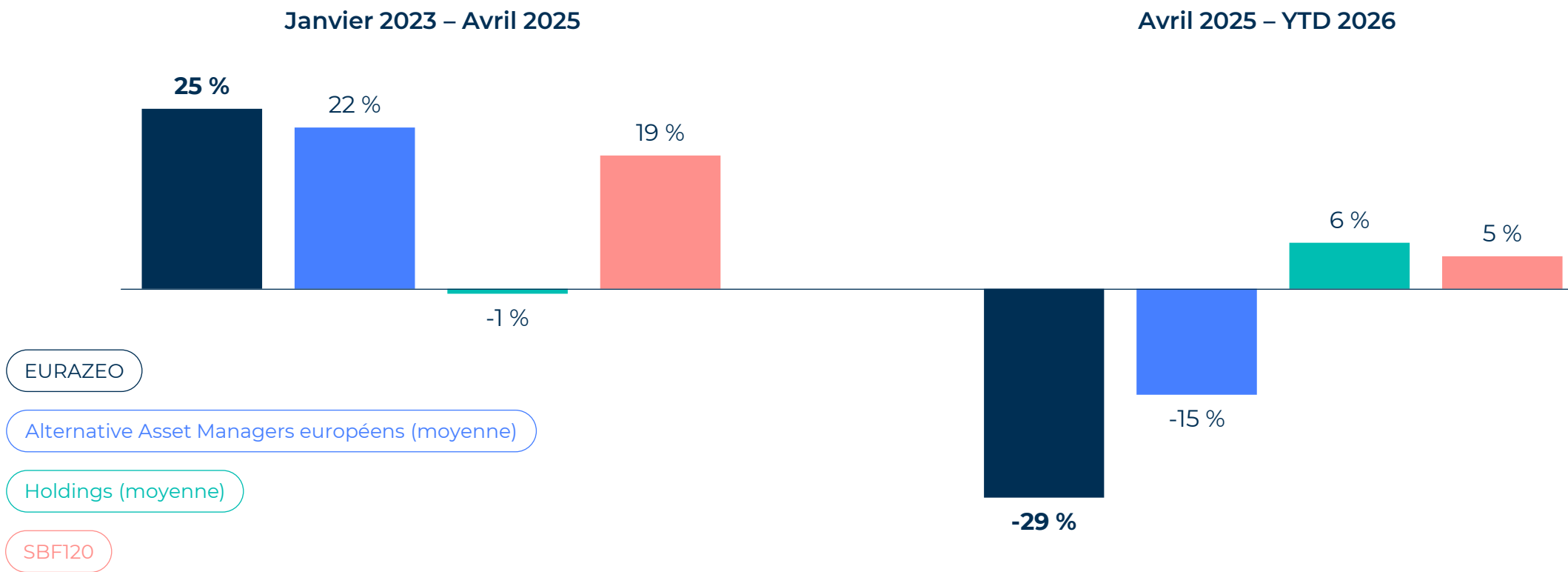
Nous accélérons la bascule vers un modèle « asset light », conjugué à une **augmentation significative des retours** aux actionnaires.



Point sur la performance boursière

UN DÉCROCHAGE BOURSIER EN 2025 QUI S'EXPLIQUE PAR LES AJUSTEMENTS DE VALEUR DU BILAN ET UN CONTEXTE DÉFAVORABLE AU SECTEUR

Performance boursière comparée

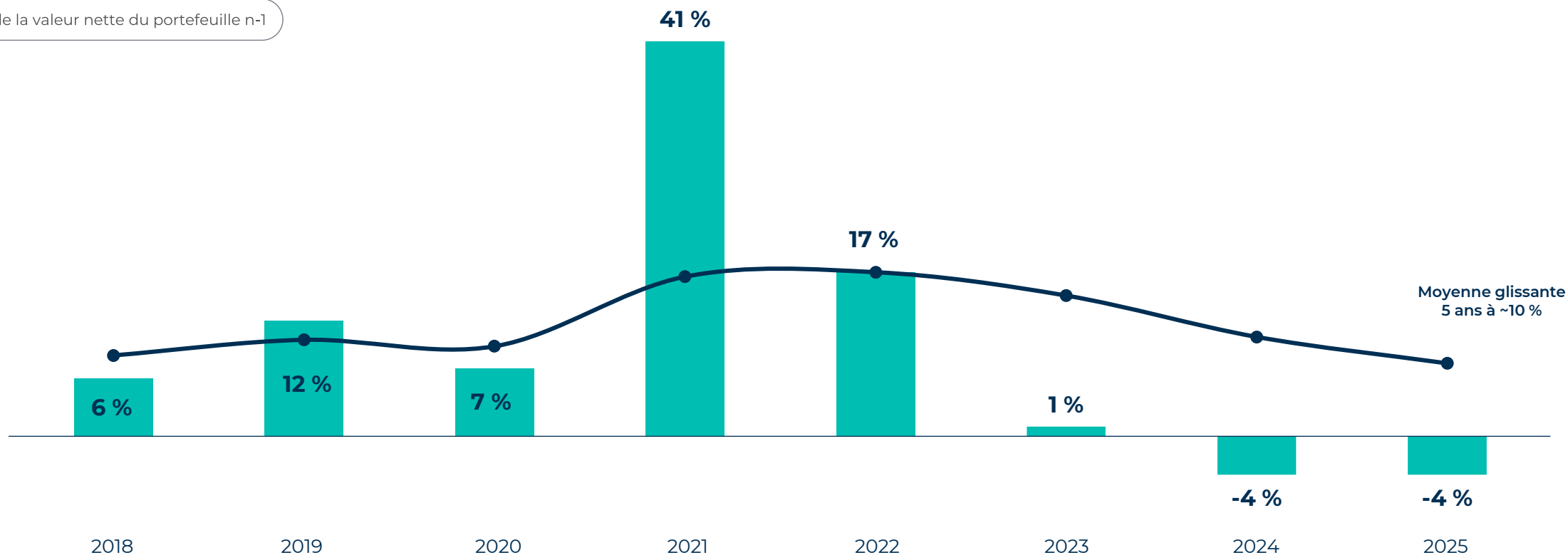


Source : données Bloomberg au 4 mai 2026, Holdings : Sofina, Wendel, ONEX, Ratos, GIMV, Altamir, Deutsche Beteiligungs, AAM européens : Partners Group, EQT, ICG, Bridgepoint, Antin, TKO

LA VALEUR DU PORTEFEUILLE A ÉTÉ AJUSTÉE EN 2024 ET 2025

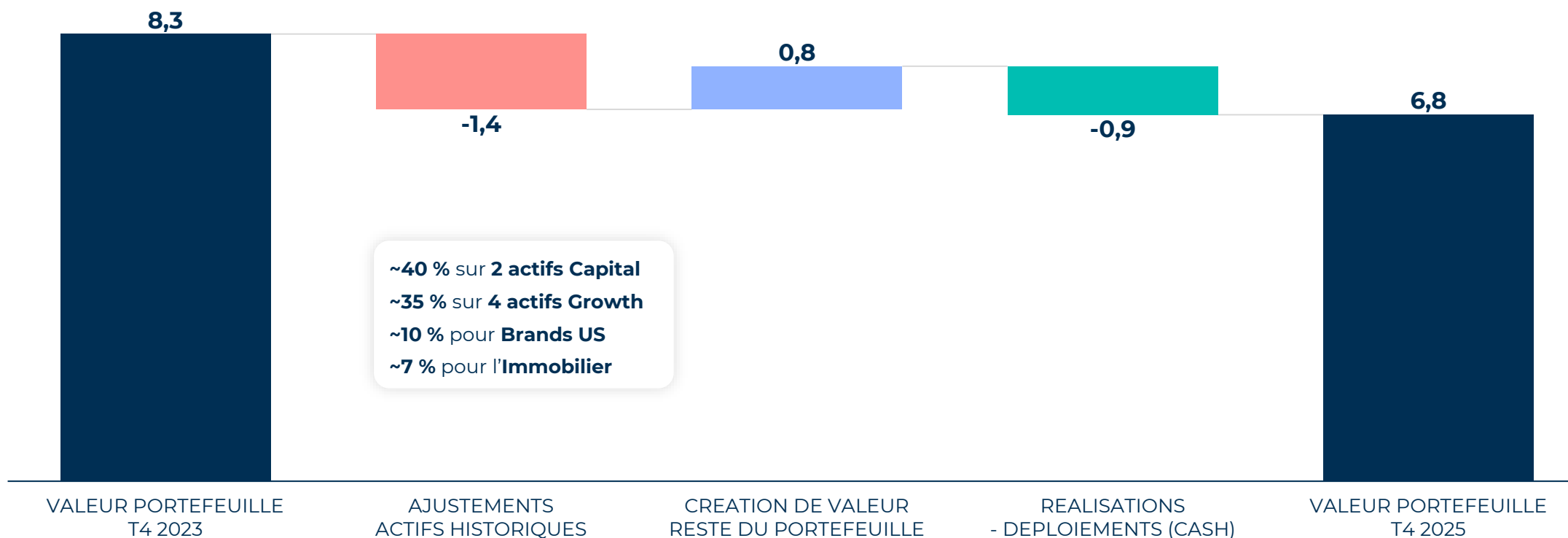
CRÉATION DE VALEUR NETTE DU PORTEFEUILLE BILAN

% de la valeur nette du portefeuille n-1



NOUS AVONS AJUSTÉ LA VALEUR D'UN NOMBRE LIMITÉ D'INVESTISSEMENTS HISTORIQUES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE DU PORTEFEUILLE DU BILAN 2023-2025



LA VALEUR INTRINSÈQUE D'EURAZEO EST TRÈS SUPÉRIEURE À LA VALEUR RECONNUE PAR LE MARCHÉ

| | | | |
|--------------|---|----------------------------------|---|
| 01. | Activité de Gestion d'Actifs ¹ | ~ 30€ ¹ -40€ / action | • Valorisée par le marché sur la base des résultats |
| 02. | Portefeuille bilan | 102€ / action | • Revalorisé périodiquement dans nos livres |
| 03. | Dette nette Eurazeo SE | -14€ / action | • Valeur comptable ² |
| TOTAL | | ~ 120-130€ / action | Cours de bourse ~47€³ |

1. Net des intérêts minoritaires et de la dette nette d'IMGP – 30€ basé sur un multiple médian des pairs cotés de 10x l'EBITDA des 12 derniers mois

2. 960 M€ fin 2025 (66,8 millions d'actions)

3. valeur au 4 mai 2026

TROIS LEVIERS DE CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

CROISSANCE DE LA GESTION D'ACTIFS

- Développer la valeur de notre plateforme de gestion d'actifs grâce à la croissance des résultats et des flux de trésorerie

RÉALISATION DE PLUS-VALUES SUR LE BILAN

- Générer des plus-values via les investissements et la rotation active du bilan
- Rééquilibrer le modèle d'affaires

RÉMUNÉRATION DES ACTIONNAIRES ATTRACTIVE

- Dividende en hausse régulière
- Programme de rachat d'actions permettant une relation actionnariale

05

Notre rapport de durabilité

Mme Sophie FLAK

Membre du Directoire,
Managing Partner Sustainability, Impact & Tech

IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE DURABILITÉ

SPÉCIFIQUE À EURAZEO

Intégration de la durabilité dans la stratégie et l'offre produit

ENVIRONNEMENT

Changement climatique

Biodiversité et écosystèmes

SOCIAL

Personnel de l'entreprise

Travailleurs dans la chaîne de valeur

Consommateurs et utilisateurs finaux

GOVERNANCE

Conduite des affaires

Cybersécurité **(nouveau)**

Note : Les *European Sustainability Reporting Standards* (ESRS) sont les équivalents extra-financiers des *International Financial Reporting Standards* (IFRS).

L'INVESTISSEMENT À IMPACT MAINTIEN SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE



ÉTAT DU MARCHÉ 2025 : TENDANCES, PERFORMANCE ET ALLOCATIONS

En milliards de dollars (USD)

| | 2019 | 2025 | CAGR | 2024 | 2025 | CAGR |
|---------------------|-------|-------|------|-------|-------|------|
| Total AUM | 3 454 | 4 538 | 5 % | 9 873 | 9 259 | -6 % |
| AUM à impact | 64 | 197 | 21 % | 210 | 232 | 11 % |



Professionnalisation rapide des attentes des LP

Exigences accrues en matière de KPI spécifiques et mesurables, de reporting standardisé et de gouvernance de l'impact.

Échantillon : 79 répondants récurrents en 2019 et 2025 et 164 répondants récurrents en 2024 et 2025.

Source : GIIN – State of the Market 2025: Trends, Performance and Allocations, octobre 2025. Tous types d'actifs confondus (capital-investissement, dette privée, actifs réels, actions cotées, dette publique, etc.).



Rede
PARTNERS

CLIMAT ET IMPACT DANS LES MARCHÉS PRIVÉS

+22 %

croissance de l'allocation des LP au climat et à l'impact (24 derniers mois), +16 % supplémentaires attendus en 2026

90 %

des LP maintiennent ou augmentent leur exposition au climat et à l'impact malgré l'incertitude économique

88 %

des LP visent principalement le buyout pour leurs investissements au climat et impact (contre 65 % in 2023)

Échantillon : enquête menée auprès d'une soixantaine de LP institutionnels axés sur les marchés privés.

Source : Private Markets Climate and Impact Report, novembre 2025. Toutes classes de marchés privés confondues (buyout, growth, infrastructures value-add, capital-risque, crédit et infrastructures core).

UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE FORT SUR LES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE SANTÉ

PLATEFORME EURAZEO

6,1Md€

dédiés aux solutions environnementales et de santé ⁽¹⁾ (+19% vs 2024) représentant 16% des actifs sous gestion du groupe

STRATÉGIES D'IMPACT

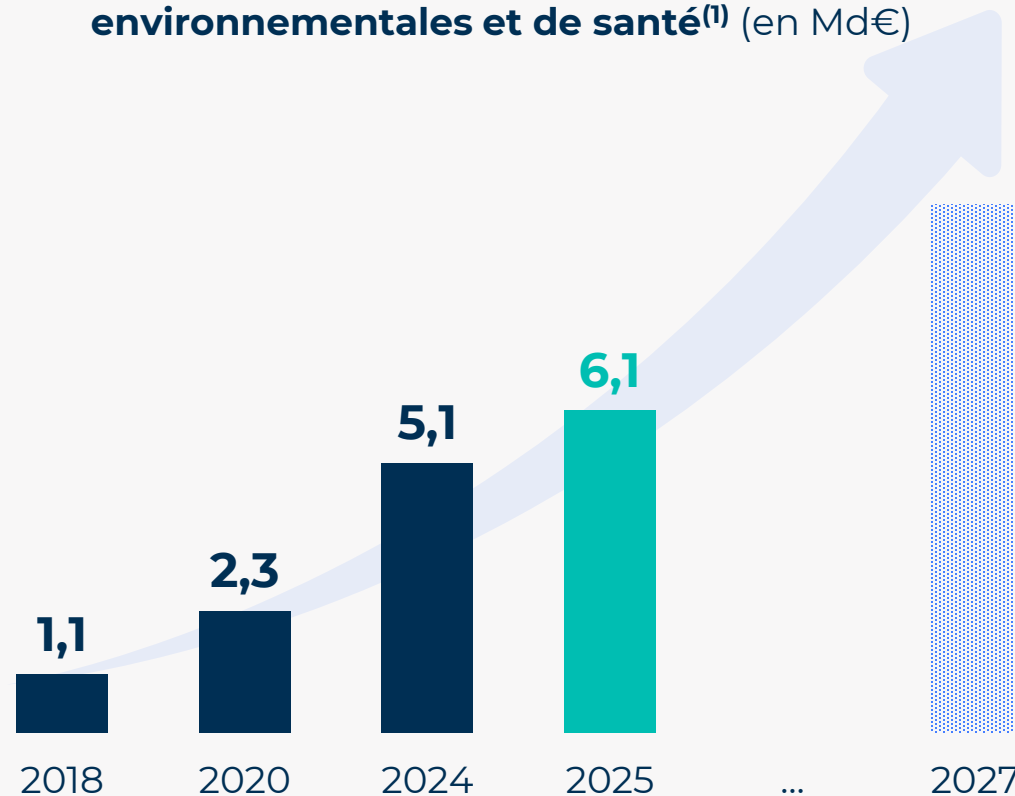
8

Stratégies d'impact profitable à travers 4 classes d'actifs : venture, buyout, dette et infrastructure

9 %

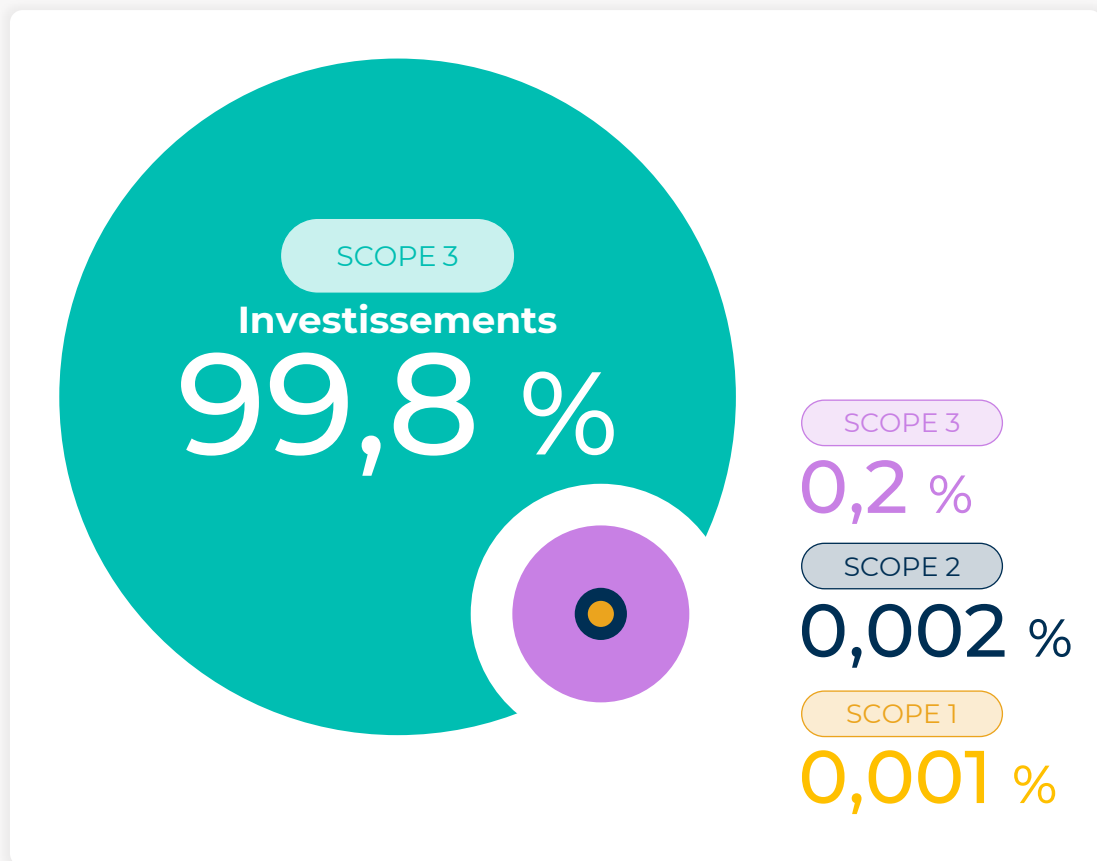
de la collecte 2025 dirigée vers les stratégies d'impact ⁽²⁾ (vs 10% en 2024)

Actifs sous gestion dédiés aux solutions environnementales et de santé⁽¹⁾ (en Md€)



Données au 31 décembre 2025. (1) Sociétés identifiées par Eurazeo, dans ses fonds généralistes et ses fonds d'impact thématiques, à travers l'ensemble de ses branches d'activités, comme ayant des produits, des services ou des technologies qui constituent des solutions aux défis environnementaux et sociétaux, sur la base de leurs valorisations au 31/12/2025.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : BILAN CARBONE 2025



- SCOPE 1** **48 tCO₂ eq** (vs 45 tCO₂ eq en 2024)
 Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) liées à **combustion d'énergie** d'Eurazeo (carburant, gaz naturel)
- SCOPE 2** **99 tCO₂ eq** (vs 80 tCO₂ eq en 2024)
 Émissions indirectes de GES liées à la **consommation d'énergie** d'Eurazeo (électricité) ⁽¹⁾
- SCOPE 3** **7 261 tCO₂ eq** (vs 9 383 tCO₂ eq en 2024)
 Émissions indirectes de GES liées à la **chaîne de valeur amont et aval** d'Eurazeo ⁽²⁾
- SCOPE 3** **3 750 526 tCO₂ eq** (vs 3 674 661 tCO₂ eq en 2024)
 Émissions indirectes de GES liées aux **investissements** d'Eurazeo ⁽³⁾

Données au 31 décembre 2025. (1) Selon la méthode de calcul des émissions Scope 2 market-based prenant en compte les contrats d'approvisionnement de l'entreprise et autres instruments contractuels tels que les *Energy Attribute Certificates* (EAC). (2) Catégories 1, 2, 3, 5, 6 et 7 du *GHG Protocol*. (3) Catégorie 15 du *GHG Protocol*. Hors émissions provenant de l'activité fonds de fonds et d'une partie de l'activité *Asset-Based* (dette). Y compris les émissions liées aux prestations intellectuelles utilisées par les sociétés lors des transactions d'investissement. Basé sur des données réelles si disponibles ou sur une estimation basée sur des facteurs d'émissions monétaires liés au secteur d'activité de l'entreprise et à son chiffre d'affaires. Le total est calculé à l'aide d'un facteur d'attribution, une méthode conforme aux recommandations du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF).

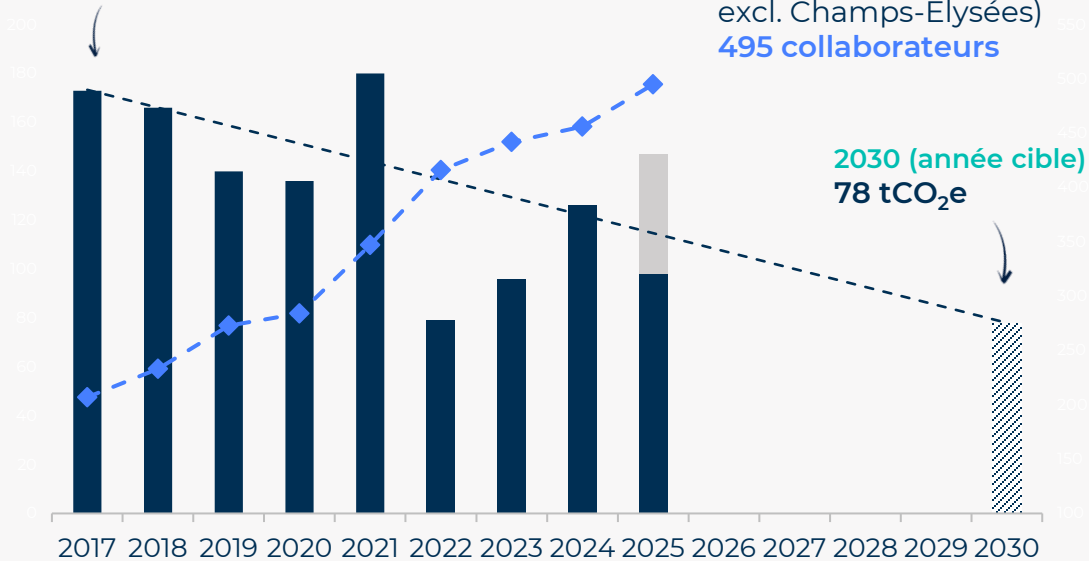
CHANGEMENT CLIMATIQUE : DÉCARBONATION

EURAZEO - ÉMISSIONS SCOPE 1 ET 2 (1)

2017 (année de référence)
173 tCO₂e
207 collaborateurs

2025
147 tCO₂e (98 tCO₂e
excl. Champs-Élysées)
495 collaborateurs

2030 (année cible)
78 tCO₂e



Ancien Bureau Champs Elysées
 Tous bureaux
 Objectif Scope 1 et 2 (1)
◆ Effectif total (2)

OBJECTIFS SBTi SCOPE 1 ET 2 (1)

-43 %

d'émissions Scope 1 et 2 en absolu entre 2017 et 2025⁽³⁾ (vs. -27% entre 2017 et 2024)
Objectif : -55% en 2030

100 %

de la consommation d'électricité provient de sources renouvelables (vs. 98% en 2024) ✓

Objectif : 80% en 2025 et 100% en 2030

LEVIERS DE DÉCARBONATION SCOPE 1 ET 2 (1)



Renouvellement de la flotte et incitation aux mobilités douces



Programme d'efficacité énergétique pour les locaux parisiens

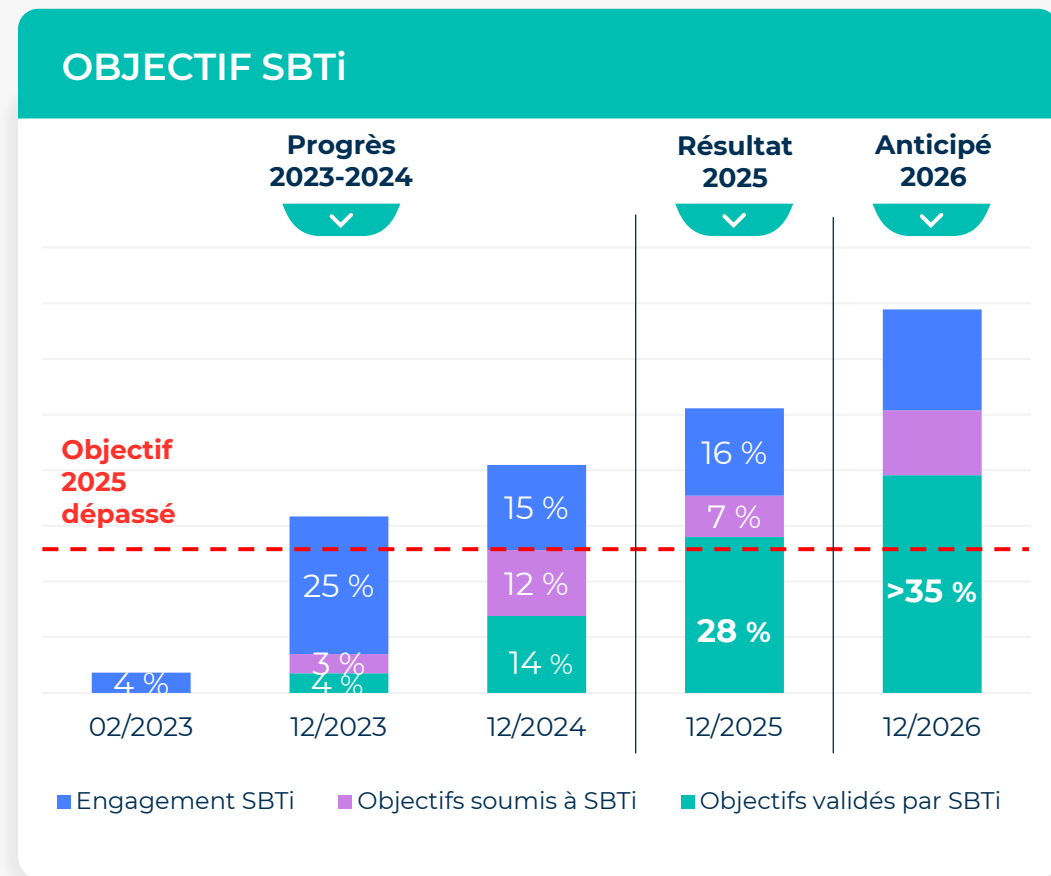


Achat d'électricité renouvelable ou certificats d'énergie renouvelable

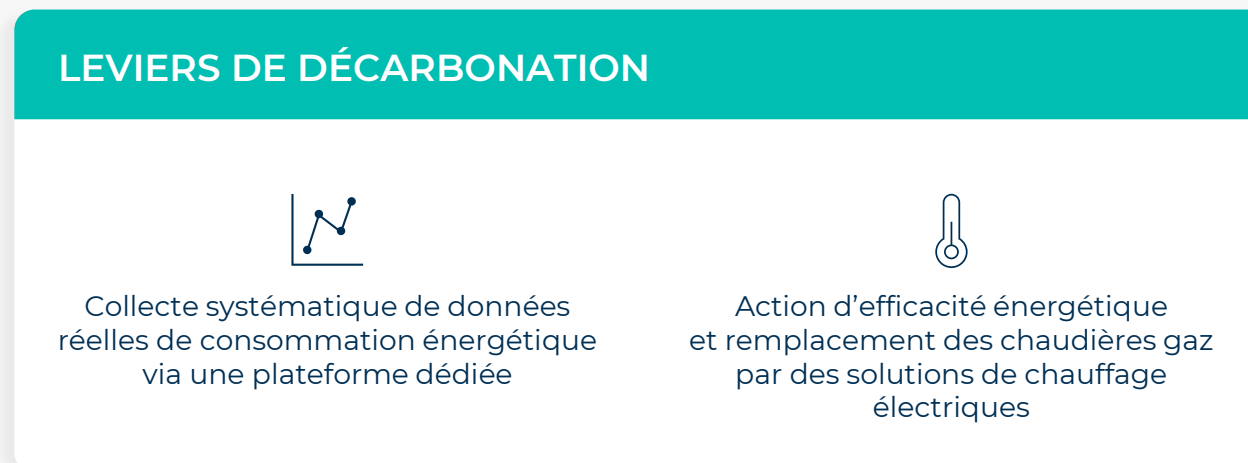
Données au 31 décembre 2025. (1) Scope 2 exprimé en *market-based*. (2) Effectif permanent et non-permanent. (3) Données de Scope 1 et 2 à périmètre de bureaux retraité, c'est-à-dire hors bureaux inoccupés des Champs Elysées en 2025.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : DÉCARBONATION

PRIVATE EQUITY ⁽¹⁾



REAL ESTATE



Données au 31 décembre 2025. (1) Exprimé en capital investi. Couvre les sociétés du portefeuille Private Equity, selon les critères d'éligibilité définis par SBTi.

PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ET DE LA CHAÎNE DE VALEUR

EURAZEO

6 %

d'écart entre les femmes et les hommes dans l'effectif permanent
(vs. 6 % en 2024)

Objectif : < 20 %



44 %

de femmes au Conseil de Surveillance⁽¹⁾
(vs. 50 % en 2024)

Objectif : ≥ 40 %



27 %

de femmes dans le top management⁽²⁾ (vs. 32 % en 2024)

Objectif : ≥ 40 %

94/100

indice d'égalité femmes-hommes Pénicaud-Schiappa⁽³⁾
(vs. 88/100 en 2024)

Objectif : > 85/100



PORTEFEUILLE⁽⁴⁾



145 000

Effectif total
(vs. 150 000 en 2024)



48 %

En France
(vs. 41 % en 2024)



31 %

En Europe hors France
(vs. 29 % en 2024)

Données au 31 décembre 2025. (1) Hors membres non-votants et représentants du personnel. (2) Comprend les *Managing Directors, Partners*, membres du *Management Committee* et membres du *Directoire*. (3) Pour Eurazeo SE. L'indice Pénicaud-Schiappa est obligation réglementaire française. (4) Les données présentées ont été fournies par les sociétés du portefeuille lors de la campagne annuelle de reporting.

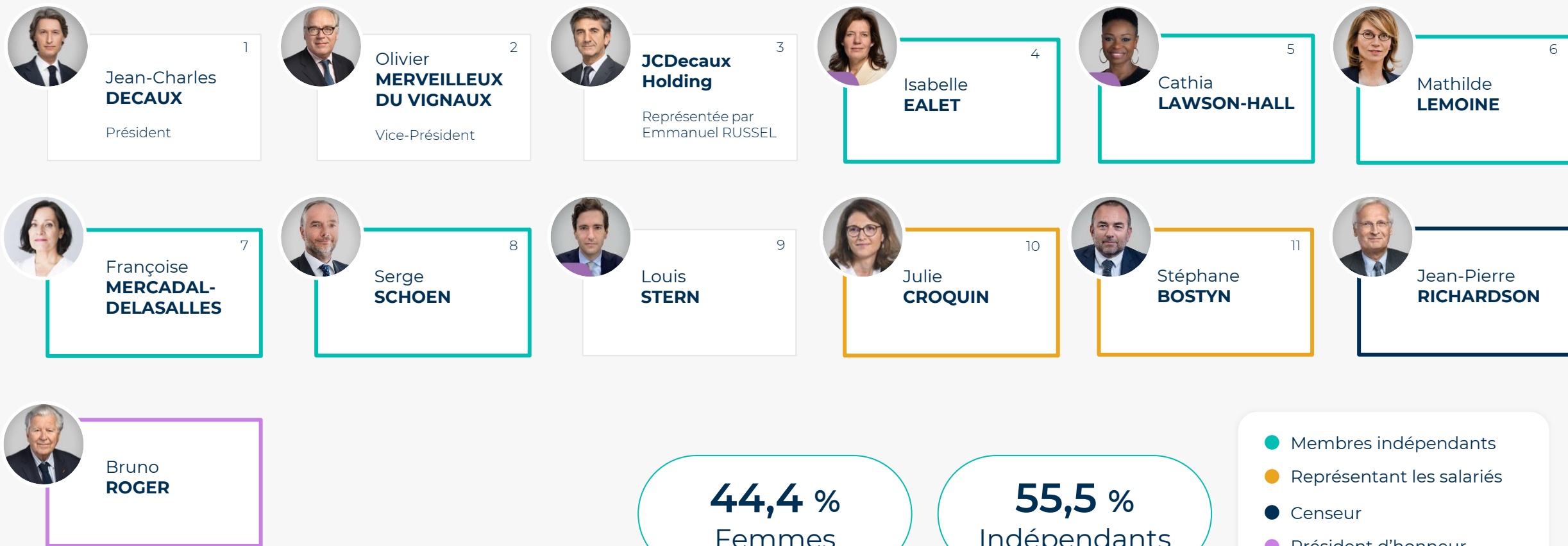
06

Présentation des travaux du Conseil de Surveillance

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU 31 DÉCEMBRE 2025



LA POLITIQUE DE DIVERSITÉ DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

LES GRANDS PRINCIPES ET OBJECTIFS QUI PRÉSIDENT À LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- **Complémentarité** dans les expériences et expertise des membres,
- **Diversification des profils** en ligne avec la stratégie : **expérience à l'international** dans la gestion d'actifs, une **culture client** forte, une **maîtrise des sujets** liés à la gouvernance, l'ESG et l'IA, le *Private Equity* ou plus généralement l'industrie financière,

- **Anticipation et organisation des évolutions de gouvernance**

ÉGALEMENT

- **Mixité** : une représentation équilibrée avec 44,4 % de femmes,
- **Indépendance** : 55,5 % de membres indépendants au sein du Conseil, 60 % au sein du Comité RSG et 75 % au sein du Comité d'Audit,
- **Représentation** : deux membres votants représentant les salariés et un représentant du CSE.

LES MISSIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
EXERCE LE CONTRÔLE
PERMANENT DE LA GESTION
DE LA SOCIÉTÉ PAR
LE DIRECTOIRE

- Revue des **orientations stratégiques** de la Société
- Revue des **comptes** et de la **performance financière**
- Revue de la **stratégie de durabilité** et du pilotage **extra-financier**
- Revue des **projets d'allocation** du bilan d'Eurazeo dans les **fonds gérés par le Groupe** au-delà de 200 millions d'euros
- Revue de **tout projet de croissance externe** ou de **partenariat stratégique**
- **Gouvernance, rémunérations et plan de succession** des membres du Directoire

QUATRE COMITÉS PERMANENTS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

COMITÉ D'AUDIT

Présidente :

**Mme Françoise
MERCADAL-DELASALLES**

Membres :

5

75 %

Indépendants
dont la présidente

COMITÉ RSG

Président :

M. Serge SCHOEN

Membres :

6

60 %

Indépendants
dont le président

COMITÉ FINANCIER

Président :

**M. Jean-Charles
DECAUX**

Membres :

6

33 %

Indépendants

COMITÉ RSE

Présidente :

**La société JCDecaux
Holding SAS**, représentée
par M. Emmanuel RUSSEL

Membres :

3

33 %

Indépendants
dont la présidente

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS

EN 2025



Conseil de surveillance

7 réunions

Comités

22 réunions

ASSIDUITÉ DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DES COMITÉS

Conseil de surveillance

93,8 %

Executive sessions

3/7 réunions

COMITÉ D'AUDIT

95,8 %

COMITÉ RSG

100 %

COMITÉ FINANCIER

91,6 %

COMITÉ RSE

100 %

ASSIDUITÉ DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DES COMITÉS

Revue de l'**exécution**
du **plan stratégique 2024-2027**
et de **ses options d'accélération**

Suivi de l'**environnement**
macroéconomique et des
impacts sur le **modèle d'affaires**

Fixation de la **politique**
de rémunération
et Examen du **plan**
de succession du Directoire

Examen du **positionnement**
stratégique et **boursier**
du **Groupe**

Trésorerie du Groupe,
performance boursière,
comptes et budget

Composition du Conseil
de Surveillance, modification
de son **règlement intérieur**
et de ses **statuts**

Analyse des **risques**

Revue de la **structure**
de l'actionariat
et du **programme**
de rachat d'actions

Revue et examen
de la **performance**
des investissements portés
au bilan de la Société

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

L'auto-évaluation 2025 reflète une **évolution significative et qualitative** du fonctionnement de la gouvernance au sein d'Eurazeo.

La combinaison des enseignements issus de l'évaluation triennale 2024 et de l'auto-évaluation 2025 se sont traduits par les réalisations suivantes :

- **Un renforcement du traitement des sujets stratégiques** au sein des Comités et leur présentation au Conseil ;
- **Un approfondissement de la revue annuelle des risques** pour répondre aux exigences accrues, notamment au titre de la CSRD ;
- **Une structuration renforcée des échanges sur les successions**, appuyée par plusieurs sessions dédiées conduites par le comité RSG ;
- **La poursuite de la standardisation des supports et la diffusion des dossiers** ;
- **La formalisation d'un programme de formation continue** aligné avec les spécificités du Private Equity et les attentes croissantes liées à la gestion d'actifs.

RECOMMANDATIONS POUR 2026

- Maintenir **une diversité équilibrée de profils et de compétences**, incluant des expertises internationales, clients, direction générale et *asset management*.
- Consolider la **revue annuelle des risques**, structurer un **tableau de bord des indicateurs-clés, financiers et extra-financiers** et approfondir les **travaux de succession**.
- **Renforcer les rituels d'échanges** entre le Conseil de Surveillance et le Directoire afin de soutenir la cohésion.
- **Poursuivre la montée en puissance du programme de formation continue** en couvrant *l'Asset Management*, le *Private Equity*, les composantes en matière de rémunération, de levées de fonds, ESG et IA.
- **Poursuivre l'harmonisation des supports et des formats** afin d'assurer une présentation homogène et une diffusion plus fluide de l'information.

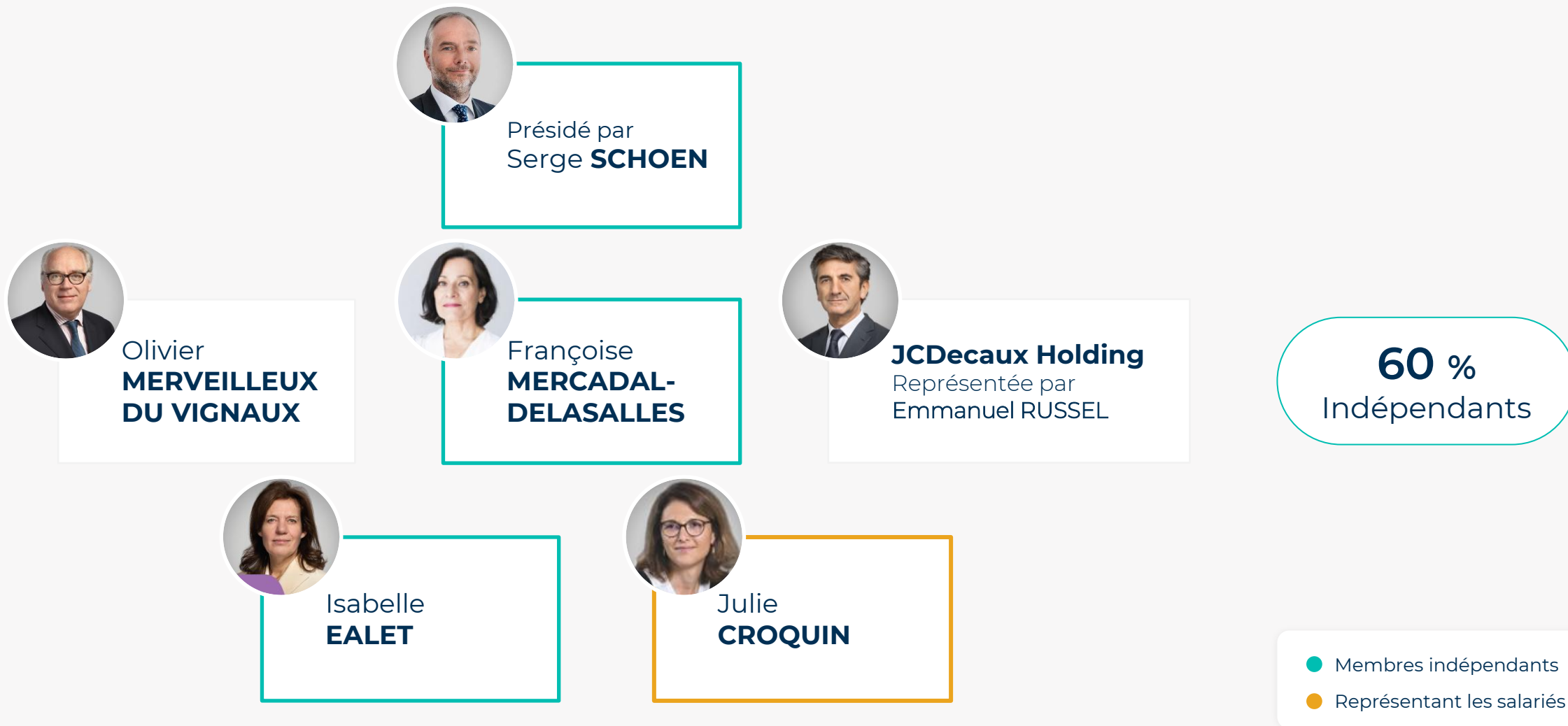
07

Compte rendu des travaux du Comité RSG

M. Serge SCHOEN

Président du Comité des Rémunérations,
de Sélection et de Gouvernance

LE COMITÉ RSG AU 31 DÉCEMBRE 2025



9 RÉUNIONS DU COMITÉ RSG EN 2025

8 PRINCIPAUX THÈMES DE TRAVAIL DU COMITÉ RSG

01

REVUE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION, DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE ET LONG TERME

02

ALLOCATION 2025 DE PROGRAMMES DE CO-INVESTISSEMENT

03

COMPOSITION DES INSTANCES DIRIGEANTES ET PLANS DE SUCCESSION

04

GOUVERNANCE DU CONSEIL : ÉVALUATION, INDÉPENDANCE, CUMUL ET PARITÉ

05

MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

06

PRÉPARATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET ADAPTATIONS STATUTAIRES

07

ÉGALITE PROFESSIONNELLE ET REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE

08

REVUE DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

RÉMUNÉRATIONS VARIABLES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

| | CIBLE | ATTEINTE |
|--|-------------|----------------|
| Critères économiques | 65 % | 55,70 % |
| Évolution de l'ANC en valeur absolue | 20 % | 0 % |
| Performance relative du TSR Eurazeo par rapport à l'indice LPX-TR Europe | 5 % | 0 % |
| Conformité de la levée de fonds au budget | 20 % | 35 % |
| Conformité du résultat FRE au budget | 20 % | 20,70 % |
| Critères qualitatifs | 35 % | 35 % |
| Critères communs et individuels | 20 % | 20 % |
| Critères ESG | 15 % | 15 % |

- La politique de rémunération 2025 a fait évoluer les pondérations respectives des critères économiques attachés à la rémunération variable annuelle, en cohérence avec l'évolution du modèle d'affaires.
- **La partie variable de la rémunération des membres du Directoire** atteint, au titre de 2025, **90,70 %** de leur variable de base.

RÉMUNÉRATIONS VARIABLES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

| | 2025 | 2024 | ATTEINTE 2025 VS CIBLE |
|----------------------------------|---------|---------|---------------------------|
| William Kadouch-Chassaing | 725 624 | 607 182 | 90,70 % |
| Christophe Bavière | 725 624 | 607 182 | 90,70 % |
| Sophie Flak | 408 164 | 303 591 | 90,70 % |
| Olivier Millet* | 80 710 | 379 489 | 75,47 % |

* Membre du Directoire jusqu'au 17 mars 2025, sur la base des critères définis dans la politique de rémunération 2024

ATTEINTE DES CONDITIONS DE PERFORMANCE DU PLAN D' ACTIONS GRATUITES 2023

- Compte tenu des critères applicables à la rémunération de long terme définis dans la politique de rémunération 2023, et des atteintes mesurées au 20 mars 2026, les dirigeants n'ont acquis aucune action gratuite au titre de ce plan.

| | CIBLE | ATTEINTE |
|--|--------------|-----------------|
| Évolution de l'ANC en valeur absolue | 70 % | 0 % |
| Évolution comparée du cours de bourse et de l'indice SBF 120 | 15 % | 0 % |
| Évolution comparée du cours de bourse et de l'indice LPX-TR Europe | 15 % | 0 % |
| TOTAL | 100 % | 0 % |

ATTEINTE DES CONDITIONS DE PERFORMANCE DU PLAN D' ACTIONS GRATUITES 2023

LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2026 DU DIRECTOIRE A ÉVOLUÉ SUR TROIS POINTS :

01

Introduction de deux critères économiques attachés à la rémunération de long terme, relatifs à la progression du taux de marge de FRE et à la croissance des actifs sous gestion pour le compte de tiers.

02

Revue des pondérations respectives des quatre critères de la rémunération de long terme, en cohérence avec l'évolution du modèle d'affaires.

03

Modification des quantum d'attribution pour chacun des membres.

ÉVOLUTIONS DES CRITÈRES DE PERFORMANCE DES PLANS D' ACTIONS GRATUITES

- La politique de rémunération 2026 fait évoluer les critères attachés à la rémunération de long terme ainsi que leurs pondérations respectives, dans un objectif d'équilibre et de cohérence avec l'exécution du plan stratégique

| | CIBLE | MAXIMUM |
|--|--------------|----------------|
| Évolution de l'ANC en valeur absolue | 25 % | 30 % |
| Évolution comparée du cours de bourse et de l'indice LPX-TR Europe | 25 % | 30 % |
| Croissance des actifs sous gestion pour le compte de tiers | 25 % | 25 % |
| Progression du taux de marge de FRE | 25 % | 25 % |
| TOTAL | 100 % | 100 % |

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

La rémunération long terme du Directoire est constituée uniquement d'actions de performance.

Les actions de performance attribuées ne sont définitivement acquises aux bénéficiaires que sous réserve du respect...

d'une condition de
PRÉSENCE



d'une condition de
PERFORMANCE

applicable sur l'intégralité
de l'attribution et observée
sur la période de l'acquisition

Ces conditions de performance sont liées à **la performance de l'ANC, à l'évolution comparée du cours de bourse de l'action Eurazeo** avec celle de l'indice LPX-TR Europe, ainsi que, depuis 2026, à **la croissance des actifs sous gestion et à la progression du taux de marge de FRE.**

L'attribution aux membres du Directoire a été réalisée conformément à la Politique de Rémunération 2026 sur la base

- de la rémunération cible au titre de l'exercice précédent,
- d'un nombre de mois revu pour tenir compte de la comparabilité au panel de référence

William KADOUCH-CHASSAING

43 478 actions
(12 mois de rémunération, contre 9,5 mois en 2025)

Christophe BAVIÈRE

43 478 actions
(12 mois de rémunération, contre 9,5 mois en 2025)

Sophie FLAK

18 342 actions
(9 mois de rémunération, contre 7 mois en 2025)

LES RÉMUNÉRATIONS FIXES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE DEMEURENT INCHANGÉES

| | FIXE 2026 | FIXE 2025 | Δ 2026/2025 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------------------|
| William Kadouch-Chassaing | 800 000 | 800 000 | - |
| Christophe Bavière | 800 000 | 800 000 | - |
| Sophie Flak | 450 000 | 450 000 | - |

Proposition de renouvellement
du mandat de
Mme MATHILDE LEMOINE
et de **M. SERGE SCHOEN**
en qualité de membre
du Conseil de Surveillance
pour une durée de 4 ans



Mme. Mathilde **LEMOINE**

Résolution n°6

- Membre indépendant et membre du Comité RSE
- Group Chief Economist d'Edmond de Rothschild
- Expérience à l'international, connaissance des secteurs financiers, des métiers d'investissement et du *Private Equity*, et maîtrise des sujets de Gouvernance et ESG.



M. Serge **SCHOEN**

Résolution n°7

- Membre indépendant, Président du Comité RSG et membre du Comité Financier
- Actionnaire et exécutif d'Ambrosia Investments
- Expérience à l'international, connaissance des secteurs financiers, des métiers d'investissement et du *Private Equity*, et maîtrise des sujets de Gouvernance, Digital et Cyber sécurité.

Proposition de nomination de
Mme FLAVIE RICHARDSON
en qualité de censeur pour
une durée de 4 ans
















Mme Flavie
RICHARDSON

Résolution n°8

- Directrice Administrative, Financière, Juridique et Ressources Humaines de la société Richardson SAS.
- Continuité de la représentation au sein du Conseil de Surveillance d'Eurazeo, de la famille Richardson, actionnaire familial historique du Groupe.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DES RÉSOLUTIONS N°6, 7 ET 8

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
|  <p>1 Jean-Charles DECAUX Président</p> |  <p>2 Olivier MERVILLEUX DU VIGNAUX Vice-Président</p> |  <p>3 JCDecaux Holding Représentée par Emmanuel RUSSEL</p> |  <p>4 Isabelle EALET</p> |  <p>5 Cathia LAWSON-HALL</p> |  <p>6 Mathilde LEMOINE</p> |
|  <p>7 Françoise MERCADAL-DELASALLES</p> |  <p>8 Serge SCHOEN</p> |  <p>9 Louis STERN</p> |  <p>10 Stéphane BOSTYN</p> |  <p>11 Julie CROQUIN</p> |  <p>Flavie RICHARDSON</p> |
|  <p>Bruno ROGER</p> | | | | | |

44,4 %
Femmes

55,5 %
Indépendants

- Membres indépendants
- Représentant les salariés
- Censeur
- Président d'honneur

DURABILITÉ & TECH RESPONSABLE : UN CADRE RENFORCÉ

ÉVOLUTION DE LA MISSION ET DU PÉRIMÈTRE DU COMITÉ RSE/DURABILITÉ

01

Transformation du **Comité RSE**
en **Comité Durabilité**.

02

Intégration des sujets **digital, data et IA** examiné notamment sous l'angle de leurs impacts **ESG, éthiques, de gouvernance et de réputation**, conformément à la charte 2026.

03

Inscription explicite de la **création de valeur durable** et des **attentes des parties prenantes**.

LANCEMENT DU PROCESSUS DE NOMINATION DU DIRECTOIRE POUR LE MANDAT 2027-2031

01

Rôle d'instruction actif du Comité RSG

Le Comité RSG pilote les étapes préparatoires tandis que le Conseil de surveillance prend la décision finale. Le Comité RSG organise le processus de sélection et garantit la cohérence des évaluations pour le Conseil. Il arrête les principes de sélection objectifs : des critères prédéfinis et objectifs garantissant la robustesse du processus de sélection.

02

Principe de sélection

- Définit les critères de sélection (priorités du mandat, compétences, expérience, complémentarité).
- Intègre les objectifs de mixité et de diversité
- Réfléchit à la politique de rémunération du prochain mandat.
- Organise le *sourcing* (interne / externe) et l'évaluation du mandat actuel
- Évalue l'adéquation des profils et projets avec le mandat confié par le Conseil de Surveillance
- Prépare une recommandation motivée pour le Conseil de Surveillance

AVRIL 2026
Définition des principes & critères



JUIN 2026
Procédure formalisée



DÉC. 2026
Revue d'avancement



2027
Nomination

AUTORISATION D'UN NOUVEAU PACTE D'ACTIONNAIRES

EXAMEN PAR LE COMITÉ RSG

AUTORISÉ PAR LE CONSEIL
DE SURVEILLANCE ET SOUMIS
AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(RÉSOLUTION N°5)

Les principales dispositions du pacte DAVID-WEILL 2026 sont :

- un engagement de concertation avant chaque assemblée générale afin d'exercer de manière concordante les droits de vote,
- un plafonnement des acquisitions, incluant une obligation d'information préalable en cas d'accroissement de participation et un engagement de ne pas faire franchir au concert le seuil de 30 % du capital et/ou des droits de vote,
- des stipulations encadrant les transferts de titres (droit de premier refus au bénéfice des autres Parties, faculté de transfert conjoint et droit de négociation prioritaire au bénéfice d'Eurazeo).

PROGRAMME DE CO-INVESTISSEMENT

01

Approbation d'un programme de co-investissement :

Lightquest

02

Allocation pour les membres du Directoire :

William KADOUCH-CHASSAING :

26 000 euros investis

Christophe BAVIÈRE :

26 000 euros investis

Sophie FLAK :

11 000 euros investis



Rapport des Commissaires aux comptes

Mme Sarah KRESSMANN-FLOQUET
Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 6 MAI 2026

POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE

- Sur les comptes **sociaux**
(résolution n°1)
- Sur les comptes **consolidés**
(résolution n°3)
- Sur **les conventions et engagements** visés à l'article L.225-86 du code de commerce
(résolution n°4)

POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAORDINAIRE

- Sur **l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription**
(résolutions n°20 à 24 et n°26)
- Sur **l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription**
(résolution n°25)

RAPPORTS SUR LES COMPTES ANNUELS ET LES COMPTES CONSOLIDÉS

CF. PAGES 349-352 ET 307-309 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

OPINION



RÉSOLUTIONS N°1 ET N°3

NOUS CERTIFIONS QUE

- **Les comptes annuels** sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle** du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice
- **Les comptes consolidés** sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle** du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

RAPPORTS SUR LES COMPTES ANNUELS ET LES COMPTES CONSOLIDÉS

CF. PAGES 349-352 ET 307-309 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

POINTS CLÉS DE L'AUDIT



RÉSOLUTIONS N°1 ET N°3

COMPTES ANNUELS

- Évaluation des **titres de participation**

OBSERVATIONS



- Changement de méthodes comptables relatif à la **première application du règlement ANC n°2022-06**

COMPTES CONSOLIDÉS

- **Évaluation à la juste valeur** du portefeuille d'investissements non courant classé en niveau 3

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

OBJET

RÉSOLUTION N°4

- Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, **les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiants** de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉSOLUTION N°4

- ... conventions **autorisées et conclues au cours** de l'exercice écoulé :
 - Mise en place du **programme de co-investissement Lightquest** (Conseil de Surveillance du 19 juin 2025)
- ... conventions **autorisées et conclues depuis la clôture** de l'exercice écoulé :
 - Pacte entre **Eurazeo et David-Weil 2026** (Conseil de Surveillance du 10 mars 2026)

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

... approuvés au cours
d'exercices antérieurs
dont l'exécution s'est
poursuivie au cours de
l'exercice écoulé (1/3) :

RÉSOLUTION N°4

- Pacte entre **Eurazeo et JCDecaux Holding SAS**
- Pacte entre **Eurazeo et David-Weil 2022**
- Mise en place et modification du programme de co-investissement **CarryCo Croissance 3**
- Mise en place du programme de co-investissement du Fonds secondaire **Eurazeo Croissance**
- Mise en place des programmes de co-investissement 2015-2018 – **CarryCo Croissance 2** et de **CarryCo Patrimoine**
- Mise en place du programme de co-investissement **Patrimoine 3**
- Mise en place du programme de co-investissement **Eurazeo Growth Fund III**
- Mise en place du programme de co-investissement **PME IV**
- Mise en place du programme de co-investissement **ISF IV**

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

... approuvés au cours
d'exercices antérieurs
dont l'exécution s'est
poursuivie au cours de
l'exercice écoulé (2/3) :

RÉSOLUTION N°4

Mise en place de programmes de co-investissements

- ISO 2
- IPD5
- C. Development – Carry box
- Idinvest Entrepreneurs Club – Carry box
- Idinvest HEC Venture Fund Carry Box
- Eurazeo Transition Infrastructure Fund
- Fonds Nov Santé
- SMC II

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

... approuvés au cours
d'exercices antérieurs
dont l'exécution s'est
poursuivie au cours de
l'exercice écoulé (3/3) :

RÉSOLUTION N°4

Mise en place de programmes de co-investissements

- **Eurazeo Capital V**
- **France China Cooperation Fund (ECAAF)**
- **Eurazeo Secondary Fund V**
- **Eurazeo Strategic Opportunities 3**
- **Eurazeo Digital IV**
- **Eurazeo Growth Fund IV**
- **Hospitality ELTIF**
- **FCPI Venture**
- **Eurazeo Entrepreneurs Club 2**
- **Planet 2**

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CF. PAGES 400-412 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

... approuvés au cours
de **l'exercice écoulé**,
lors de l'Assemblée
Générale du 7 mai 2025 :

RÉSOLUTION N°4

Mise en place de programmes de co-investissements

- **Eurazeo Planetary Boundaries Fund ("EPBF")**
- **CITADEL CONTINUATION FUND SLP**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



Sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (résolutions n°20 à 24 et n°26) – page 413 et 414

Sur l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription (résolution n°25) – page 415

09

Présentation des résolutions

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

RÉSOLUTION ORDINAIRE

N°1



APPROBATION

**des comptes sociaux de l'exercice clos
le 31 décembre 2025.**

RÉSOLUTION ORDINAIRE

N°3



APPROBATION

**des comptes consolidés de l'exercice clos
le 31 décembre 2025.**

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°2

Report à nouveau
antérieur 385 245 678,00 €

Résultat de l'exercice 45 482 844,96 €

Total 430 728 522,96 €

AFFECTATION du résultat de l'exercice et distribution du dividende.

À la dotation à la réserve légale - €

Montant attribué aux actionnaires
à titre de dividende (en ce compris
le dividende majoré) 204 799 040,74 €

Au report à nouveau 225 929 482,22 €

Total 430 728 522,96 €

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°2

DISTRIBUTION du dividende.

Dividende ordinaire : **2,92€** par action (+10 %)

Dividende majoré : **3,21€** par action

Le dividende majoré sera ainsi **attribué en remplacement** du dividende ordinaire exclusivement aux actions inscrites sous forme nominative depuis le 31 décembre 2023 au plus tard, et qui resteront inscrites sous cette forme et sans interruption jusqu'à la date de mise en paiement du dividende, étant précisé que le nombre de titres éligibles à cette majoration de dividende ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social.

DATE DU
DÉTACHEMENT :
18 mai 2026

DATE DE MISE
EN PAIEMENT :
20 mai 2026

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°4



APPROBATION

des conventions et engagements visés à l'article L. 225-86 du Code de commerce.

- **1 programme de co-investissement** a fait l'objet d'une autorisation lors du Conseil de Surveillance du 19 juin 2025 : LightQuest.
- L'approbation porte sur **la documentation contractuelle à conclure avec les membres du Directoire et les membres de l'équipe d'investissement** pour encadrer leur investissement respectif dans le fonds ouvert à des investisseurs tiers.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°5



APPROBATION

d'une convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce entre certains actionnaires de la Société (Pacte David-Weill 2026)

Les principales dispositions du Pacte David-Weill 2026 sont :

- un engagement de concertation avant chaque assemblée générale afin d'exercer de manière concordante les droits de vote,
- un plafonnement des acquisitions, incluant une obligation d'information préalable en cas d'accroissement de participation et un engagement de ne pas faire franchir au concert le seuil de 30 % du capital et/ou des droits de vote,
- des stipulations encadrant les transferts de titres (droit de premier refus au bénéfice des autres Parties, faculté de transfert conjoint et droit de négociation prioritaire au bénéfice d'Eurazeo).

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°6



RENOUVELLEMENT du mandat de Mme Mathilde LEMOINE en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

- Membre indépendant
- Membre du Comité RSE
- Group Chief Economist d'Edmond de Rothschild
- Expérience à l'international, connaissance des secteurs financiers, des métiers d'investissement et du *Private Equity*, et maîtrise des sujets de Gouvernance et ESG.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°7



RENOUVELLEMENT du mandat de **M. Serge SCHOEN** en qualité de membre du **Conseil de Surveillance.**

- Membre indépendant
- Président du Comité RSG et membre du Comité Financier
- Actionnaire et exécutif d'Ambrosia Investments
- Expérience à l'international, connaissance des secteurs financiers, des métiers d'investissement et du *Private Equity*, et maîtrise des sujets de Gouvernance, Digital et Cyber sécurité.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°8



NOMINATION

**de Mme Flavie RICHARDSON en qualité
de censeur.**

- Directrice Administrative, Financière, Juridique et Ressources Humaines de la société Richardson SAS
- Continuité de la représentation au sein du Conseil de Surveillance d'Eurazeo, de la famille Richardson, actionnaire familial historique du Groupe

RÉSOLUTION
ORDINAIRE

N°9



SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération
2026 des membres du Conseil de Surveillance.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE

N°10



SAY ON PAY EX-ANTE

Approbation de la politique de rémunération
2026 des membres du Directoire.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°11 à 16



SAY ON PAY EX-POST

- Approbation du rapport sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux (résolution n°11)
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'**exercice 2025** à :
- **M. Jean-Charles DECAUX**, Président du Conseil de Surveillance (résolution n°12)
- **M. William KADOUCH-CHASSAING**, Membre du Directoire (résolution n°13)
- **M. Christophe BAVIÈRE**, Membre du Directoire (résolution n°14)
- **Mme Sophie FLAK**, Membre du Directoire (résolution n°15)
- **M. Olivier MILLET**, Membre du Directoire jusqu'au 17 mars 2025 (résolution n°16)

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°17



AUTORISATION d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions.

- Dans la limite de **10 % du capital**
- Prix maximum d'achat : **150 € par action**
- Valable pendant **18 mois**
- Exclusion en période d'offre publique à l'exception du respect des engagements pris antérieurement

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°18



NOMINATION de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

- Nomination pour une durée de **six exercices** soit jusqu'à l'issue **de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032** sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

N°19 & 20

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

| Résolutions | Autorisations du Directoire | Montant autorisé en nominal ou en % du capital | Durée de l'autorisation | Termes et conditions |
|------------------|--|--|---|--|
| Résolution n° 19 | Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport | 2 milliards € | 26 mois | Identiques à 2024 |
| Résolution n° 20 | Emission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du DPS | 105 millions € | 26 mois (en dehors des périodes d'offres publiques) | Réduction du plafond sous le seuil de 50 %, soit 105 M€ (49,77 %) vs. 115 M€ en 2024 Encadrement du prix d'émission (décote max 10 %) |

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

N°21, 22 & 23

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

| Résolutions | Autorisations du Directoire | Montant autorisé en nominal ou en % du capital | Durée de l'autorisation | Termes et conditions |
|------------------|--|--|---|---|
| Résolution n° 21 | Emission d'actions et/ou des valeurs mobilières, avec suppression du DPS, par voie d'offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société | 21 millions € | 26 mois (en dehors des périodes d'offres publiques) | Réduction du plafond sous le seuil de 10 %, soit 21 M€ (10 %) vs. 23 M€ en 2024 Encadrement du prix d'émission (décote max 10 %) |
| Résolution n° 22 | Emission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS, par voie d'offre au public (article L.411-1 1° du code monétaire et financier) | Limite de 10 % du capital par période de 12 mois | 26 mois (en dehors des périodes d'offres publiques) | Identiques à 2024 |
| Résolution n° 23 | Autorisation d'augmenter le nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas de demande excédentaire | 15 % de l'émission initiale | 26 mois (en dehors des périodes d'offres publiques) | Identiques à 2024 |

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

N°24, 25 & 26

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

| Résolutions | Autorisations du Directoire | Montant autorisé en nominal ou en % du capital | Durée de l'autorisation | Termes et conditions |
|------------------|--|--|--|---|
| Résolution n° 24 | Émission d'actions et/ ou des valeurs mobilières, avec suppression du DPS, en vue de rémunérer des apports en nature | 10 % du capital | 26 mois (en dehors des périodes d'offres publiques) | Identiques à 2024 |
| Résolution n° 25 | Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières, réservée aux adhérents d'un PEE, avec suppression du DPS | 2 millions € | 26 mois | Identiques à 2025 |
| Résolution n° 26 | Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des 20 ^e à 24 ^e résolutions | 105 millions € (sous-plafond de 21 millions € sans DPS) | 26 mois | Identiques à 2024 avec réduction du plafond sous le seuil de 50 %, soit 105 M€ (49,77 %) vs. 115 M€ en 2024 et sous le seuil de 10 %, soit 21 M€ (10 %) vs. 23 M€ en 2024 |

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°27

MODIFICATION de l'article 23 des statuts (Assemblée d'actionnaires)

- Nouveau dispositif en application du décret n° 2026-94 du 13 février 2026 relatif à la modernisation des modalités de communication des sociétés commerciales avec leurs actionnaires

Ancien texte

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales de la Société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (dans les conditions prévues par la loi) au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- *pour les actionnaires nominatifs : dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société ;*
- *pour les actionnaires au porteur : dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.*

Nouveau texte

*Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales de la Société par l'enregistrement comptable des actions **dans les conditions prévues par la loi.***

10

Discussion
générale



Vote des résolutions

M. Gabriel KUNDE
Secrétaire Général

RÉSOLUTION ORDINAIRE

N°1



APPROBATION

**des comptes sociaux de l'exercice clos
le 31 décembre 2025.**

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°2



AFFECTATION
du résultat de l'exercice et distribution
du dividende.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°3



APPROBATION

**des comptes consolidés de l'exercice clos
le 31 décembre 2025.**

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°4



APPROBATION

**des conventions et engagements visés
à l'article L. 225-86 du Code de commerce.**

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°5



APPROBATION

**d'une convention visée à l'article L. 225-86
du Code de commerce entre la Société
et certains actionnaires de la Société
(Pacte David-Weill 2026)**

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°6



RENOUVELLEMENT
du mandat de Mme Mathilde LEMOINE
en qualité de membre du Conseil
de Surveillance.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°7



RENOUVELLEMENT
du mandat de M. Serge **SCHOEN**
en qualité de membre du Conseil
de Surveillance.

RÉSOLUTION ORDINAIRE

N°8



NOMINATION

**de Mme Flavie RICHARDSON en qualité
de censeur.**

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°9



APPROBATION
de la politique de rémunération 2026
des membres du Conseil de Surveillance.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°10



APPROBATION
de la politique de rémunération 2026
des membres du Directoire.

RÉSOLUTION ORDINAIRE N°11



APPROBATION

des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce telles que présentées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°12



APPROBATION

**des éléments de rémunération
et avantages versés au cours de l'exercice
2025 ou attribués au titre du même
exercice à M. Jean-Charles DECAUX,
Président du Conseil de Surveillance.**

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°13



APPROBATION
des éléments de rémunération
et avantages versés au cours de l'exercice
2025 ou attribués au titre du même exercice
à M. William KADOUCH-CHASSAING,
membre du Directoire.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°14



APPROBATION

**des éléments de rémunération et avantages
versés au cours de l'exercice 2025
ou attribués au titre du même exercice
à M. Christophe BAVIÈRE, membre du Directoire.**

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°15



APPROBATION

des éléments de rémunération et avantages versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à Mme Sophie FLAK, membre du Directoire.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°16



APPROBATION

des éléments de rémunération et avantages versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. Olivier MILLET, membre du Directoire jusqu'au 17 mars 2025.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°17



AUTORISATION
d'un programme de rachat par la Société
de ses propres actions.

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°18



NOMINATION
de la société KPMG S.A. en qualité de Commissaire
aux comptes titulaire.

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°19



DÉLÉGATION

de compétence donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport.

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°20



DÉLÉGATION

de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques).

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°21



DÉLÉGATION

de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public autre que celle visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques).

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°22



DÉLÉGATION

de compétence donnée au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques).

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°23



AUTORISATION

donnée au Directoire en vue d'augmenter le nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas de demande excédentaire.

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°24



DÉLÉGATION

de pouvoirs donnée au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques).

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°25



DÉLÉGATION

de compétence donnée au Directoire relative à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers.

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°26



LIMITATIONS

**globales du montant des émissions effectuées
en vertu des 20^e à 24^e résolutions.**

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE N°27



MODIFICATION

**de l'article 23 (Assemblée d'actionnaires)
des statuts en application du décret n°2026-94
du 13 février 2026 relatif à la modernisation
des modalités de communication des sociétés
commerciales avec leurs actionnaires.**

RÉSOLUTION
ORDINAIRE
N°28



POUVOIRS
pour l'accomplissement des formalités.

EURAZEO

www.eurazeo.com